

Tardif rencontre le Haut-Saguenay

Forme de communauté urbaine proposée

par Claude Fortin

JONQUIÈRE (CF) — Le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, propose, pour le Haut-Saguenay, une formule de regroupement proche de la communauté urbaine. Celle-ci fera cependant l'objet d'une consultation serrée auprès des représentants municipaux du secteur, et on ne retiendra que le plus large consensus pour fins de présentation en projet de loi, dès l'automne prochain, espère-t-on.

M. Tardif a rencontré les maires et conseillers du Haut-Saguenay hier, à Jonquièrre, dans le but de leur faire part des réflexions du gouvernement sur l'avenir du Conseil métropolitain et le sort du référendum.

On a décidé de résoudre le dernier problème en confiant au Conseil métropolitain la responsabilité de tenir ou non un référendum sur la fusion et, le cas échéant, d'en déterminer la date.

Sur la question du Conseil métropolitain, le ministre a présenté des éléments de discussion qu'il a apparentés davantage à des suggestions qu'à des propositions. Il s'est en fait montré ouvert aux revendications du milieu qu'il a déclaré que sauf en ce qui a trait à la question de l'aménagement du territoire, "il y aura ou n'aura pas de Conseil métropolitain, il sera ce que vous en ferez et je l'appuierai".

Ceci ayant été précisé, il a fait part aux édiles municipaux d'une grille de suggestions, dont l'essence s'inspire de la loi 38, qui régit la communauté urbaine de Québec.

Dans le document soumis, le ministre reprend en fait intégralement les pouvoirs que détient la CUQ.

Ceux-ci concernent des domaines comme l'évolution foncière, la promotion industrielle et touristique, les ordures, l'eau, la réglementation de la circulation et le transport en commun.

L'organisme pourrait même se doter de tous les pouvoirs actuellement dévolus aux conseils municipaux moyennant l'accord des deux tiers des membres et celui des deux tiers des représentants au sein de chacun des conseils municipaux membres.

La seule contrainte véritable concerne la question de l'aménagement où, pour rencontrer les préoccupations de la loi 125, on devra parvenir à un "compromis politique" en vue de la formation d'un organisme représentatif des corps municipaux urbains et ruraux, qui pourra réaliser un schéma d'aménagement pour le Haut-Saguenay.

Le Conseil métropolitain sera probablement cet organisme. Les interrogations viennent de l'étendue des pouvoirs et du rôle qu'on lui consentira.

Comme on l'a déjà laissé entendre à quelques reprises par le passé, le mode de représentation de chacune des municipalités au sein de l'organisme intermunicipal serait fondé sur leurs populations respectives. On pourrait, par exemple, consentir un vote par tranche de 1.000, 5.000 ou 10.000 habitants.

Les ruraux

L'une des questions encore ombrageuses concerne l'avenir du conseil de comté dans le Haut-Saguenay.

La loi 125 favorise la mise sur pied d'une seule corporation pour la réalisation du schéma d'aménagement, ou pour d'autres rôles qui pourraient lui être dévolus. L'Union des conseils de comté a appuyé ce prin-

cipe hier, en commission parlementaire.

Dans la région, le préfet de comté de Chicoutimi, conscient du risque d'assimilation des ruraux par l'application de la proposition Tardif, s'est prononcé en faveur de la formation de deux organismes, au lieu d'un seul. Le conseil de comté demeurerait ainsi en place et assumerait la responsabilité de la réalisation du schéma d'aménagement.

Le ministre Tardif n'a voulu prendre aucune position sur le sujet, se contentant d'inviter les intervenants à lui présenter leurs propositions.

La consultation

On effectuera la consultation en deux étapes, dont la première se résumera à la cueillette des réactions de chacun des vingt-trois conseils municipaux visés, par des fonctionnaires du ministère.

Dans un second temps, les ministres des Affaires municipales et d'Etat à l'Aménagement, de même que les députés des comtés impli-

qués, rencontreront les gens du Conseil métropolitain et du conseil de comté de Chicoutimi pour recueillir leurs opinions sur ces propositions.

On compte sur les représentants municipaux pour consulter les populations locales sur la question.

Le ministère espère conclure le tout à l'automne, par la présentation d'un projet de loi sur le sujet.

Ediles inquiets

Les représentants municipaux de la région qui avaient répondu à l'invitation du ministre ont manifesté de l'inquiétude à l'endroit des propositions Tardif.

De façon générale, on paraît craindre que les conseils municipaux ne perdent des pouvoirs, que les municipalités du Haut-Saguenay se trouvent attirées dans la spirale d'un regroupement trop serré ou autres interrogations de même nature.

La grande latitude de la proposition n'a pas semblé susciter d'enthousiasme démesuré.



L'AVENIR DU CONSEIL METROPOLITAIN — Le ministre Guy Tardif était à Jonquièrre, hier, pour présenter aux représentants municipaux du Haut-Saguenay, ses propositions sur l'avenir du Conseil métropolitain et sa décision concernant le sort du référendum sur la fusion. (Photo Karl Tremblay)

Le ministre Lise Payette incite les femmes à la solidarité

par Christiane Laforge

CHICOUTIMI (CL) — Mme Lise Payette, ministre responsable de la condition féminine, a incité les femmes à la solidarité. "C'est ensemble qu'on poursuit notre lutte et c'est ensemble qu'on rétablira un nouvel équilibre dans notre société."

Mme Payette, approuvant l'initiative de la FFF pour son prix Cécile Roland Bouchard, décerné cette année à Mme Catherine Bélanger-Hubert, a déclaré qu'il était rare que des groupes de femmes reconnaissent l'action d'une femme.

Après quoi, elle entama une longue énumération des temps difficiles pour les femmes, alors qu'il n'y a pas si longtemps, privés du droit de vote, les prêtres, les politiciens, les maris et les fils s'unissaient pour défendre à la femme l'accès à l'instruction, niant ses capacités intellectuelles, niant ses ambitions autres que la reproduction.

"S'il n'y a rien qui puisse faire peur dans le mot "féminisme", déclare Mme Payette, il est nécessaire pour les femmes, de s'interroger sur ce qui a motivé si longtemps les hommes à mainte-

nir les femmes dans une condition de dépendance dont elles émergent à peine.

Citant les propos de théologiens, de politiciens et écrivains, Mme Payette s'est ensuite attaquée au présent où la cause des femmes est loin d'être gagnée.

La femme au foyer, la femme au travail, la femme collaboratrice, continuent à être victimes de préjugés et de sexismes. Quant à la politique, après 39 ans de lutte, seulement 7 femmes se retrouvent élues. Or, ce n'est que par la présence des femmes au pouvoir qu'il sera possible d'atteindre une société où l'indépendance et l'égalité

auront leur sens.

"Les femmes n'ont pas le droit de rester apolitiques", dit Lise Payette, qui ajoute que peu de femmes souhaitent pour leurs filles une existence semblable à celle

qu'elles ont eue.

Mme Payette a conclu en disant que "les femmes du Québec doivent prendre conscience de leur situation et intervenir aussi souvent que ce sera nécessaire".

Catherine Bélanger-Hubert seconde récipiendaire du prix Cécile Roland Bouchard

CHICOUTIMI (CL) — Catherine Bélanger-Hubert d'Arvida a été la

seconde récipiendaire du prix Cécile-Roland Bouchard, hier soir.

Mme Lise Payette, ministre, assistait à cette soirée organisée par la Fédération des femmes du Québec, à la fois pour souligner l'apport social et le mérite d'une femme de la région et commémorer l'acquisition du droit de vote pour les femmes. Femmes, maire et conseillers municipaux assistaient à cet événement.

Mme Bélanger-Hubert a été choisie parmi trois finalistes dont Mme Marcelle Savard de Chicoutimi et Yvonne Duchesne de Kénogami. Toutes trois se sont surtout distinguées par leur engagement bénévole dans différentes sphères de la société.

Mme Colette Brochu, présidente régionale de la FFF signalait que 50 femmes avaient été choisies par les votantes et que le choix avait été très difficile.

Enfin, Catherine Bélanger-Hubert, a remporté le prix à la satisfaction de l'assemblée qui l'a généreusement applaudie.

Mme Hubert est originaire du Nouveau-Brunswick. Elle s'est installée dans la région, peu après son mariage. Elle a eu de nombreuses activités, telles les scouts, les jeannettes et les guides. Elle prit part à la fondation des cercles Lacordaire, fonda les auxiliaires de la clinique Domrémy. Après s'être occupée pendant 2 ans des femmes alcooliques, elle fonda les "Alanon", aidant les épouses d'alcooliques, et n'hésita pas à héberger les enfants de parents alcooliques.

Foyer nourricier pendant 7 ans, alors qu'elle comptait déjà 12 enfants, Mme Hubert s'occupe de la colonie estivale du Lac Brochet. Présidente du comité des jeunes, présidente du carnaval d'hiver et du club de l'amitié, elle l'est aussi, pendant 7 ans, des mouvements des Femmes chrétiennes de la paroisse Ste-Thérèse d'Arvida. Elle a mis sur pied un système de visites aux malades et d'entretien de salles de l'église, un service d'entraide aux familles affectées par un décès. Elle fait partie du comité diocésain "Nouveaux horizons" et depuis 10 ans a vendu des cartes de bingo, œuvres de sa paroisse.

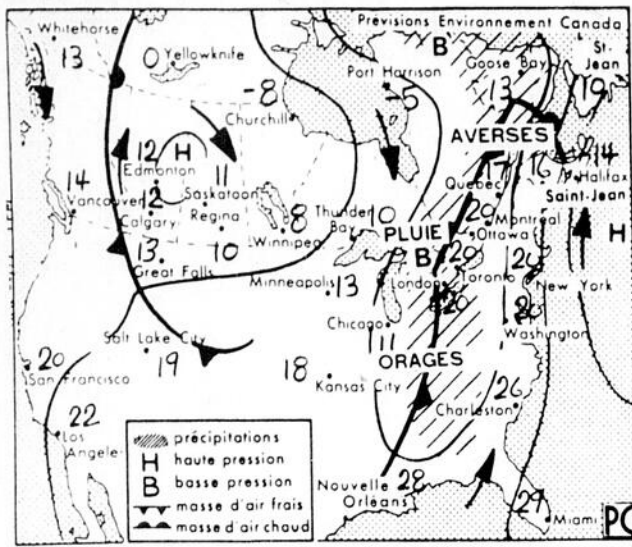


PRIX CECILE ROLAND BOUCHARD — Mme Catherine Bélanger-Hubert est la deuxième récipiendaire du prix créé par la FFF pour rendre hommage à une femme de la région pour son engagement social. Mme Olivette Babin, (à gauche) a été la première à se mériter cet honneur.

sommaire

— Annonces classées	B 10
— Bandes dessinées	B 6
— Bourse	B 9
— Bridge	B 6
— Cinéma	A 10
— Décès	B 11
— Finance	B 8
— Horoscope	B 6
— Mots croisés	B 6
— Mot mystère	B 6
— Patron	B 10
— Sports	B 1
— Télévision	A 10

météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la météo émises par Environnement Canada pour aujourd'hui avec un aperçu pour vendredi.

Outaouais et Montréal: nuageux avec quelques averses et risque d'un orage et vents modérés. Maximum, près de 20. Vendredi: nuageux avec averses.

Trois-Rivières, Drummondville et Québec: nuageux avec quelques averses. Vents modérés. Risque d'un orage en après-midi. Maximum de 16 à 18. Vendredi: nuageux avec averses.

LAC-SAINT-JEAN, SAGUENAY, Mauricie, parc des Laurentides: nuageux avec quelques averses. Vents modérés. Maximum de 15 à 18. Vendredi: nuageux avec averses.

Rivière-du-Loup et La Malbaie: nuageux avec quelques averses. Vents modérés. Maximum, de 15 à 18. Vendredi: nuageux avec averses.

Sept-Îles, Basse-Côte-Nord-Anticosti: nuageux avec averses et vents modérés. Maximum près de 12. Vendredi: nuageux avec averses de neige. Accumulation de 10 à 15 cm. Températures à la hausse.

dans le monde

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.

	Min.	Max.
Vancouver	7	16
Victoria	5	16
Edmonton	2	15
Calgary	-1	18
Regina	-1	8
Winnipeg	1	6
Churchill	-13	-9
Toronto	11	22
Kingston	9	19
Ottawa	6	18
Montréal	5	21
Québec	1	15
Fredericton	0	16
Saint-Jean, N.-B.	0	13
Moncton	0	10
Halifax	2	13
Charlottetown	1	5
Saint-Jean, T.-N.	2	3
New York	12	14
Washington	17	26
Tampa	21	27
Miami	22	29
Orlando	20	24
Los Angeles	13	23
San Francisco	11	21
Acapulco	—	31
Barbade	24	30
Bermudes	19	23
La Havane	19	23
Kingston, Jamaïque	25	29
Montego Bay	24	28
Mexico	10	25
Nassau	—	26
San Juan	23	29
St. Kitts	21	29

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE

316, avenue Labrecque, Chicoutimi, Qué. Tel: 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER

Président directeur général: Gaston VACHON

Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY

Redacteur en chef-éditorialiste: Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information: Bertrand GENEST

Chef des nouvelles: Marcel RIVARD

Alma et les environs: 562-7829
St-Felicien et les environs: 679-3832
Sans frais interurbains: Abonnement et service à domicile: 545-4664
Petites annonces classées: 545-4895

Chef de pupitre: Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes: Paul BERGERON

Directeur de la publicité: Jean TREMBLAY

Directeur de la mise en marche à la circulation: Jean BELAND

Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters et de CONFA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec, Courrier de la deuxième classe (no 3213).



ACCIDENT — Quatre personnes ont été blessées dans ce capotage survenu en début d'après-midi, hier, sur le boulevard Ta-

doussac. (Photo Karl Tremblay)

Route de Tadoussac

Deux accidents font cinq blessés

CHICOUTIMI (MR) — Deux accidents survenus hier sur la route conduisant à Tadoussac, ont fait cinq blessés. Le plus spectaculaire s'est produit en avant-midi, à une vingtaine de milles de Sainte-Rose-du-Nord, dans le Bas-Saguenay.

Un camion-remorque a alors quitté la chaussée pour s'immobiliser en contrebas de la route; sous le choc, la citerne a pris feu, et c'est presque un miracle que le conducteur du lourd fardeau ait réussi à s'extraire seul de la cabine.

Celui-ci a toutefois été sérieusement blessé. Il s'agit d'un quadragénaire, M. Maurice Martin de Chicoutimi. Il a été conduit à l'hôpital de Chicoutimi par les ambulanciers de la maison Emery Gravel.

Peu après 13h00, une automobile occupée par quatre personnes capotait, sur la même route, dans les limites de Saint-Fulgence. Elles étaient conduites à l'hôpital de Chicoutimi par les ambulanciers de chez Emery Gravel; leur état n'inspire aucune crainte.

Un individu était également mis sous arrêt; il s'agit d'un citoyen d'Alma qui devrait comparaître aujourd'hui en rapport avec cette affaire.

Drogue

Dans un autre domaine, l'escouade alcool-moralité de la Sûreté du Québec interceptait un véhicule dans le parc des Laurentides, dans la nuit de mardi à hier. Apparemment bien informés, les policiers saisissaient à bord une bonne quantité de haschisch, dont la valeur est estimée à plus de \$2,000 sur le marché noir.

Commission Malouf

Une décision de Drapeau a coûté \$705,000

MONTREAL (PC) — La décision du maire Jean Drapeau d'ordonner, le 11 août 1975, l'accélération des travaux au viaduc de la rue Sherbrooke pour que celui-ci soit ouvert à la circulation avant la fin de l'année, a coûté aux contribuables montréalais la jolie somme de \$705,000. Ces dépenses additionnelles devaient toutefois s'avérer inutiles puisque les travaux ne prirent fin qu'en mai 1976.

C'est ce qu'a révélé, mercredi, devant la Commission Malouf un ex-associé de la

firme ABBDL, l'ingénieur Gérard-A. Lapointe, délégué comme mandataire coordonnateur des travaux de construction dudit viaduc.

D'autre part, M. Lapointe, qui était chargé du contrôle des coûts, a dit qu'il avait proposé de revêtir l'encorbement de l'ouvrage avec du gallebestos, un matériau à base d'amiante, ce qui aurait permis d'économiser la somme de \$400,000. Toutefois, sa suggestion fut rejetée par les autorités. Ces dernières retenaient la so-

lution Taillibert (toujours le béton), solution qui a coûté \$700,000.

Produisant une série de lettres de témoins adressées à la ville de Montréal entre juin 1975 et février 1976, Me Michel Fleury, procureur de la commission, lui a demandé pourquoi il n'avait pu prévoir la hausse des coûts de \$9,3 millions en janvier 1975 à \$15,4 millions.

COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS (C.G.A.)
LACROIX, LAPOINTE, LAPOINTE POLIQUIN ET CIE C.G.A.
121 EST. RACINE, SUITE 101, CHICOUTIMI — 549-1717
2900, CH. QUATRE-BOURGEOIS, STE-FOY — 658-3323
CLAUDE LACROIX C.G.A., syndic PIERRE POLIQUIN C.G.A.
OLIVIER LAPOINTE C.G.A., syndic DENIS GRENIER C.G.A.
GABRIEL LAPOINTE C.G.A.

Laberge & Pelletier
Conseiller en Administration et en Génie Industriel
Jean-Paul Laberge, B.A., M.S.C., M.B.A.
Jacques Pelletier, B.A., B.Sc.A.
368, Chabanel, CHICOUTIMI — Tél.: 545-2428
340, Place Davis, JONQUIÈRE — Tél.: 548-7401

Péritonite
Ringo Starr opéré
MONTE-CARLO (AP) — On a confirmé mercredi à la polyclinique Princesse Grace de Monaco que l'ex-beatle Ringo Starr a été opéré le mois dernier d'une péritonite et qu'il a séjourné pendant deux semaines à l'hôpital.
Ringo Starr possède un somptueux appartement au trentième étage du Château Périgord, un immeuble de haut standing de la principauté, où il a l'habitude d'effectuer trois ou quatre séjours par an.
C'est au cours de l'un d'eux, à la mi-mars, qu'il dut être hospitalisé d'urgence et opéré par le professeur Jean Châtelain.
L'opération s'est bien passée et à l'issue d'une convalescence au cours de laquelle il assista au tournoi de tennis de Monte-Carlo, Ringo Starr a regagné Londres.

Le QUOTIDIEN TARIF D'ABONNEMENT
LIVRAISON PAR PORTEUR \$1.40 par semaine
Dans les dépôts \$0.25 la copie
PAR LA POSTE Saguenay-Lac-Saint-Jean
3 mois \$22.00
6 mois \$42.50
1 an \$80.00
Autres régions au Canada
6 mois \$60.00
1 an \$115.00
Pays étrangers
6 mois \$80.00
1 an \$150.00
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No d'enregistrement 3213.
Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

L'accusé, un père de famille sans tache
CHICOUTIMI (MR) — L'affaire des vols à main armée dans les comptoirs-Lunch de Jonquière, la semaine dernière, est une bien curieuse histoire: l'accusé est un père de famille de deux enfants, 36 ans, au casier judiciaire vierge (même d'infractions au Code de la route!), et possédant un emploi stable et lucratif...
Le juge André Gauthier, de la Cour des sessions de la paix de Chicoutimi, n'a pas hésité: il a envoyé l'homme à l'examen médical, hier, alors qu'il comparait sous six chefs d'accusation: trois de hold-up et trois d'utilisation d'arme. La conséquence directe de ces trois derniers chefs, c'est que le prévenu écope automatiquement de trois ans de pénitencier s'il est reconnu coupable, en vertu des nouvelles dispositions légales...
On sait que la veille, il comparait au Palais de justice de Roberval sous deux autres accusations de vol à main armée à Dolbeau et Mistassini, où il se faisait prendre.
Un homme qui n'a jamais eu le moindre commencement d'accroc avec la Justice: en cinq jours, il dévalise deux fois le Pavillon du hot dog, le restaurant Chez Mamy, la tabagie du Centre et un comptoir d'essence; du moins, si les chefs d'accusation portés s'avèrent fondés. Ce qui est peu commun, tout le monde s'entend là-dessus...

LA GROSSE MACHINE
543-9933
JEUDI SOIR
SOIRÉE 2 pour 1
1 billet payé et 1 billet gratuit pour la semaine suivante
19h00 à 23h00
\$2.00
PATINS .50
Prix spécial pour groupes, écoles, magasins ou industries, clubs sociaux.
SACHEZ CHAUFFER VOS PIEDS DU BON CÔTÉ
AU 1415, CHAMPS-ÉLYSÉES CHICOUTIMI

Marcel Quenneville O.D.
OPTOMETRISTE
VERRES DE CONTACT
2 BUREAUX
152 est. Racine, Chicoutimi
543-4363
CENTRE CLINIQUE D'ARVIDA
512, de l'École, Arvida
548-4663

BOUCHARD, LAROCHE, BRASSARD, GAUTHIER ET BABIN
ME LUCIEN BOUCHARD
ME CLAUDE LAROCHE
ME RAYNALD BRASSARD
ME LAVAL GAUTHIER
ME JACQUES BABIN
EDIFICE PLACE AUTOGARE
393 EST, RACINE BUREAU 303
CHICOUTIMI — 545-4580

\$2,259,007 pour le cancer
MONTREAL (VC) — L'Institut national du cancer du Canada a versé à la province de Québec, au cours de 1978, des subventions totalisant \$2,259,007 pour favoriser la recherche sur le cancer menée par diverses institutions québécoises.
Des études en virologie, en immunologie et sur les antigènes humains font partie de la recherche sur le cancer, qui est menée activement au Québec. Il s'agit de quelques-uns des nombreux programmes appuyés par l'Institut national du cancer du Canada, qui distribue chaque année des fonds destinés à aider la recherche sur la cause et les remèdes possibles du cancer. Une grande partie de ces fonds est recueillie pendant la campagne d'avril de la Société canadienne du cancer.
Le plus gros montant — \$390,926 — a été remis aux laboratoires de recherches de l'Institut du cancer de Montréal, dirigé par le Dr René Simard. Le Centre du cancer McGill, dirigé par le Dr Phil Gold, a reçu \$345,147 pour des études sur les antigènes humains.
Près d'un quart de million de dollars est allé à trois programmes dans le domaine de la virologie à l'Université de Sherbrooke, tandis que le Dr M. Page, de l'Hôtel-Dieu de Québec, a reçu un appui financier de \$84,556 pour trois programmes d'immunologie portant sur les signes biologiques du cancer.
Quatre projets de l'Institut Lady Davis, de Montréal, ont bénéficié de subventions individuelles qui se sont élevées à \$142,227. Pour sa part, l'Institut Armand-Frappier a reçu \$69,280. L'un des projets de recherche subventionnés a pour but de surveiller les agents cancérigènes dans l'environnement professionnel: une étude-pilote à Montréal.
Des scientifiques travaillant à trois projets à l'Institut de recherches cliniques de Montréal ont reçu \$102,484.

Cours de formation dans la vente

Les marchands de La Baie développent leur technique

LA BAIE — L'Association des marchands des Galeries de La Baie en collaboration avec la Chambre de commerce de l'endroit consciente que le commerce dans le secteur de La Baie perd à l'avantage de Chicoutimi notamment un potentiel d'achats considérables, ont décidé de donner le coup de barre en

développant auprès du personnel une technique de vente plus individuelle à l'égard du client.

Tout récemment l'association et la Chambre de commerce commandaient une étude auprès de spécialistes de l'Université du Québec à Chicoutimi et de l'Université Laval

Les résultats étaient frappants. Sur un potentiel d'achats de \$85 millions annuellement dans le secteur de La Baie, les marchands du coin ne récoltent que \$25 millions environ. Le reste, soit \$60 millions est dépensé à Chicoutimi, à Jonquières ou à l'extérieur de la région. Consciente de sa responsabilité

et de son intérêt, l'Association des marchands des Galeries de La Baie s'est regroupée avec les marchands de La Baie et ils ont décidé de faire appel à une firme de spécialistes de la métropole pour développer l'autonomie et la connaissance des vendeurs.

Au cours des deux derniers mois,

la firme de consultants Bunyar et Malenfant a dispensé à 35 vendeurs provenant de différents commerces de La Baie un cours de formation dans la vente axé sur l'approche du client et une meilleure connaissance de la marchandise.

Hier soir, dans le cadre d'une soirée amicale, ces vendeurs se sont vu décerné leur diplôme.

Pour un, le président de l'Association des marchands des Galeries de La Baie, M. Jean-Jacques Tremblay n'avait que des éloges à faire concernant le cours. Il déclare sans hésiter que les boutiques ont déjà constaté une augmentation du chiffre d'affaires. Il parle de 21 pour cent.

D'ailleurs ce cours a été rendu possible grâce à une subvention de \$18 000 de la Commission de l'emploi et de l'immigration fédérale. Aussi M. Jean-Jacques Tremblay a annoncé hier une deuxième série de cours qui doit débiter normalement le 14 mai. Toutefois, il est possible que le tout soit reporté au mois de septembre mais une chose est certaine c'est qu'il y aura continuité.

Concernant la technique, le responsable de la firme Bunyar et Malenfant, M. Mike Bunyar soutient que ce procédé ne peut qu'être efficace car selon lui, des études démontrent que présentement, le consommateur exige de plus en plus une approche individuelle au chapitre de la vente. Il ne manque pas non plus de signaler que c'est la première fois que son groupe vient dispenser un cours à l'extérieur de la métropole et c'est à La Baie que le tout s'est réalisé.

Par ailleurs, ce genre de cours coïncide avec la campagne de recrutement de la Chambre de commerce de La Baie qui veut attirer le plus de gens possible premièrement pour redorer son blason et deuxièmement pour accroître le commerce dans le secteur de La Baie.

En somme, les organismes impliqués autant la Chambre de commerce que les marchands de La Baie veulent vraiment faire de leurs employés de véritables agents économiques pour le milieu. Ils feront des pieds et des mains pour atteindre cet objectif.



DE RETOUR — Comme elles le font depuis toujours, les outardes dans leur migration vers le nord, s'arrêtent à l'Anse-aux-Foins, à St-Fulgence. Le

photographe du "Quotidien", a pu capturer l'envol de ce volier, car les oiseaux se montrent très nerveux dès qu'un intrus approche trop près.

La Fête des travailleurs dans la région

CHICOUTIMI (GL) — Comme par les années passées, les travailleurs syndiqués du Saguenay-Lac-Saint-Jean célébreront à leur façon la Fête des travailleurs du premier mai. Pour sa part, le conseil central Saguenay-Lac-Saint-Jean invite tous les travailleurs à participer à une manifestation qui aura comme point central la municipalité d'Alma.

Hier, le président Jean-Claude Martel a indiqué qu'une marche de protestation se déroulera dans les rues d'Alma et sera suivie d'une soirée de solidarité au CREFS de la municipalité.

L'objectif de cette année est de rassembler le plus de travailleurs

possible et de quelque allégeance syndicale qu'ils soient. D'ailleurs, une conférence de presse intersyndicale est prévue pour vendredi pour présenter les événements de cette journée.

Pour un, le Syndicat des travailleurs de l'enseignement de Louis-Hémon signale dans son bulletin d'information qu'il est important pour tous les travailleurs de participer à cette soirée de solidarité.

Le STELH estime que cette journée est l'occasion rêvée de faire disparaître certains préjugés tenaces qui contribuent à diviser les travailleurs en plus de sensibiliser les salariés à des problèmes communs.

Les nationalistes, une clientèle convoitée

Indubitablement, l'importante portion nationaliste de l'électorat du Saguenay-Lac-Saint-Jean, celle qui en bonne partie a appuyé le Parti québécois en 1976, est la clientèle la plus convoitée de cette campagne. La présente semaine de campagne électorale, la première véritable d'ailleurs, a en effet éloquentement montré que tous les partis la courtisent systéma-



laval gagnon

tiquement, en tout cas de façon probablement plus marquée qu'ailleurs au Québec.

Mardi, lors du lancement de campagne de Jean-Marc Lavoie, le chef conservateur Joe Clark a incidemment senti le besoin de désavouer un appui éventuel de l'électorat régional aux créditistes. N'ignorant pas en effet que les alliances entre péquistes et créditistes sont, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, parmi les plus intimes au Québec, M. Clark visait néanmoins particulièrement le comté de Chicoutimi, circonscription la plus susceptible dans la région de basculer dans son camp. L'irruption du permanent du Parti québécois, M. Magella Tremblay, sous la bannière créditiste, compromet manifestement les velléités

conservatrices.

Lavigne

D'autre part, au lendemain de la visite de Ed Broadbent à Jonquières, le président du NPD-Québec, M. Jean-Denis Lavigne, tenait à Chicoutimi, en conférence de presse, des propos certes sensiblement différents, mais qui visaient le même objectif: court-circuiter le flirt péquiste-creditiste.

Rappelant la reconnaissance néo-démocrate du droit du Québec à l'autodétermination, M. Lavigne indiquait qu'un gouvernement québécois "qui se montrerait fidèle à l'idéal social-démocrate, qui garantirait la nationalisation des ressources naturelles, la planification de l'économie, la reconnaissance des droits de la femme et le respect des droits et libertés individuels, recevrait toute la sympathie du NPD-Québec".

Donc, pour M. Lavigne, la question nationale ne peut être dissociée de la social-démocratie. Conclusion: il est illogique que les véritables péquistes, qui sont en même temps des sociaux-démocrates, appuient "un parti de droite" comme le Parti créditiste du Canada dont les membres "préconisent des solutions opposées à celles du gouvernement péquiste (...)"

Invitation de M. Lavigne aux péquistes: appuyez le candidat néo-démocrate, car "entre gens de même option idéologique, on peut se comprendre".

Les libéraux

Par ailleurs, lundi, l'exécutif régional du Parti libéral du Québec sonnait lui aussi la charge en déplorant "le geste posé en concubinage entre le Parti québécois et le Crédit social de Fabien Roy".

Pour M. Edouard Brassard, président régional, il s'agit là d'une "insulte aux vrais créditistes convaincus qui ont toujours supporté la thèse défendue par Real Caouette, c'est-à-dire l'unité canadienne".

M. Brassard soutient que dans la région, le Parti libéral a "laissé complètement libres" ses membres "d'agir et voter selon leur jugement et conscience".

Attention spéciale pour le créditiste C.-A. Gauthier qui "a insulté la population" de son comté. M. Brassard dit être convaincu que cette dernière "n'est pas prête à endosser son changement d'allégeance politique, et qu'elle saura appuyer un défenseur des droits des Québécois et des Canadiens".

Union populaire

Rencontré hier à Chicoutimi, alors qu'il effectuait une tournée "officielle" de recrutement, le président de l'Union populaire, M. Henri Laberge, a souligné que la collaboration de certains péquistes avec les créditistes "est pire encore que l'illusion libérale et conservatrice".

Reprenant la thèse de son parti d'un bloc uniquement québécois à Ottawa, M. Laberge émettra une consigne d'abstention aux souverainistes dans les comtés sans candidat de l'Union populaire.

Qu'en est-il justement du recrutement au Saguenay-Lac-Saint-Jean? M. Laberge ne cache pas avoir rencontré des difficultés, mais ne désespère pas d'en trouver avant lundi dans au moins un comté (peut-être deux), Chicoutimi probablement.

Louanges de Clark

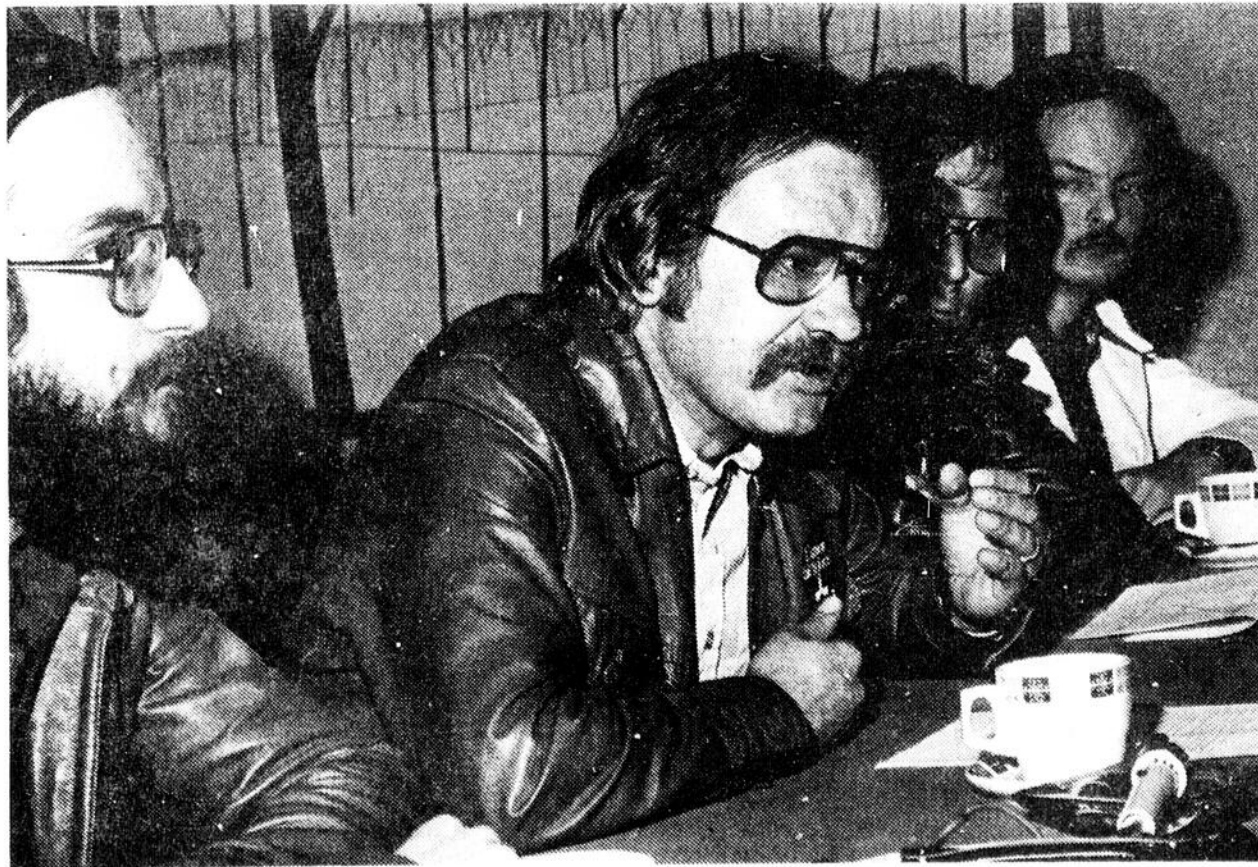
Deux choses ont particulièrement surpris Joe Clark au Saguenay-Lac-Saint-Jean. D'abord le succès des Caisses d'entraide économique de Jacques Gagnon, un mouvement dont la formule, dit-il, pourrait être reprise dans d'autres régions éloignées des grands centres à travers le Canada.

Ensuite celui de la Fondation de l'Université du Québec grâce au dynamisme des gens du milieu. Sur ce point, M. Clark a dit qu'il était "essentiel pour le gouvernement fédéral de supporter ces institutions aux plans de la recherche et du développement".

Au fait, le candidat conservateur Jean-Marc Lavoie a 51 ans aujourd'hui.

Les candidats néo-démocrates de Chicoutimi et Roberval, Marc Saint-Hilaire et Jacques Ouellet, ont tous deux 24 ans et étudient au niveau de la maîtrise en études régionales à l'Université du Québec à Chicoutimi. Les autres, MM. Jacques Hubert dans Jonquières et Jean-Denis Bérubé dans Lac-Saint-Jean, sont respectivement permanent syndical à la FSSA et médecin au CLSC Saguenay-Nord.

Aujourd'hui, le leader créditiste Fabien Roy effectue une autre tournée dans la région, en compagnie des candidats Magella Tremblay, Jean-Maurice Coulombe, Philippe-Auguste Bouchard et du député C.-A. Gauthier. M. Roy est l'invité des membres du Cercle de presse en matinée, et rencontre après coup les étudiants du Cégep de Chicoutimi. En après-midi, il visite l'usine Price de Jonquières, la Chaîne coopérative de Saint-Bruno et finalement s'écoupe à Alma.



JEAN-DENIS LAVIGNE — Le président du NPD-Québec, M. Jean-Denis Lavigne, donnait une confé-

rence de presse, hier à Chicoutimi, en compagnie des candidats néo-démocrates de la région.

(Photo Réal Tremblay)

VENTE
Fin De Mois

1979 Buick Electra

Park Avenue, tout équipée, 4 portes, beige.

1978 Ford Fusta

2 portes, bas millage.

\$3,490

SPECIAL F.D.M.:

1978 Buick Electra

Park Avenue, tout équipée, bas millage, 4 portes, grise.

1977 Riviera

Noire, équipée au complet.

1977 Volare Custom

2 portes, V-8, sièges baquets.

SPECIAL F.D.M.:

\$3,790

26 autos des
années 73 à 76
à liquider à prix
dérisoire.

1978 GMC

Diesel, radio, servofreins, servodirection, automatique.

SPECIAL F.D.M.:

\$6,190

1977 Toyota

4 x 4, familiale, 6 cylindres, radio, 4 vitesses.

SPECIAL F.D.M.:

\$3,790

1974 Jimmy

4 x 4, tel quel.

SPECIAL F.D.M.:

\$1,990

1975 Chevrolet Blazer

4 x 4, très propre.

SPECIAL F.D.M.:

\$3,490

1975 Chevrolet Suburban

4 x 4.

SPECIAL F.D.M.:

\$3,400

TOUCHESNE AUTO LTD
450 Boulevard Dequen, Alma 662-3431
PONTIAC, BUICK, CADILLAC, GMC.

commentaire

Si le CRD n'existait pas, il faudrait le former

"Nous n'avons pas de leçon à recevoir de Chicoutimi", a rétorqué brutalement le président Paul Tremblay, à la dernière séance de l'exécutif du CRD (Conseil régional de développement) à un délégué d'une institution chicoutimienne.

Cette réplique reflète bien la mauvaise humeur que les premiers dirigeants de l'organisme, le président et son directeur général Thomas-Eugène



bertrand tremblay

Simard, ressentent à l'endroit de Chicoutimi.

Le malaise remonte à la première rencontre entre la direction du CRD, à l'époque du président Gaston Perron - devenu par la suite président de l'Association libérale de Roberval - et le ministre Marc-André Bédard, en janvier 1977.

Celui qui avait succédé à Gérard Harvey comme leader politique régional avait alors "interdit" au CRD de transmettre des informations au ministère fédéral de l'Expansion économique régionale ou de discuter de projets régionaux avec Ottawa.

Cette "directive" avait été fort mal accueillie puisque le CRD prétend être à l'abri des interventions politiques. Parmi tous les organismes du genre au Québec, il est celui qui bénéficie de la

plus forte contribution financière du milieu, et les subventions provinciales sont statutaires.

Le CRD a donc continué d'agir avec beaucoup de liberté. Il a même sollicité et reçu une aide financière du député-ministre de Lac-Saint-Jean, Marcel Lessard, pour défrayer une étude sur la possibilité de transformer davantage, chez nous, l'aluminium produit à Arvida et à Alma.

La tension s'est aggravée quand les membres ont préféré porter à la présidence, un Jonquiérois, militant libéral, Paul Tremblay, plutôt que le croisé péquiste de Chicoutimi, Gérard Claveau, au congrès tenu le 7 mai 1977 à La Baie.

Par la suite, le pouvoir politique a voulu réduire l'influence du CRD en le plaçant dans le giron de l'OPDQ (Office de planification et de développement du Québec) dont le délégué régional, Louis-Marie Bouchard, oeuvre dans les bureaux de l'Edifice administratif, à Jonquière. Le CRD n'en a pas moins poursuivi ses représentations auprès des différents ministères, à Québec.

Au cours des deux dernières années, le CRD a pris quelques initiatives importantes qui ont impliqué la collaboration de tous les éléments, notamment des agents politiques.

Le mini-sommet économique tenu à Alma, sous le thème "Carrefour-travail", en 1977, a fourni une mine de renseignements en plus, évidemment, de provoquer un dialogue entre le patronal et le monde syndical.

Le CRD, la FSSA, les spécialistes de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'autorité politique provinciale se sont concertés pour finalement conserver à Arvida les activités de la recherche avec les quelque 150 emplois qu'elles génèrent.

Plusieurs dossiers, surtout ceux insérés dans les ententes fédérales-provinciales, ont mérité l'attention du CRD, dans un climat relativement serein.

Le malaise qui couvait depuis 1977 a éclaté à la fin de janvier dernier quand le conseil municipal de Chicoutimi a remis en question sa participation financière au CRD. Pourtant, en février 1978, Chicoutimi, sous l'administration précédente, avait fixé à \$7,600, pour chacune des quatre prochaines années, sa contribution à l'organisme.

Le conseiller Roger Corneau, qui a soulevé la question, se demande si un tel montant ne serait pas mieux utilisé ailleurs, comme par exemple par la Corporation du Mont-Valin.

Le CRD a réagi vivement, et avec raison, en énumérant ses interventions en faveur des préoccupations chicoutimiennes. Il ne faut toutefois pas s'étonner des interrogations que peuvent poser les membres corporatifs du CRD. Quand on paie, on est en droit d'exiger des informations.

Le malheur, c'est que malgré tous ses mécanismes, le CRD ne parvient pas à démontrer son utilité de façon indiscutable. Bien des efforts sont ainsi gaspillés à faire la cour aux différents

conseils municipaux. Car Chicoutimi n'est quand même pas la première ville à retarder ainsi le paiement de sa contribution. Son attitude présente toutefois une véritable menace par le mouvement d'entraînement qu'elle peut provoquer.

Il est encore plus malheureux de voir cette affaire se prolonger. Après trois mois, le conseil municipal de Chicoutimi doit prendre sa décision. Et personnellement, je trouverais très malheureux et préjudiciable aux meilleurs intérêts de la région, que cette ville se retire du CRD.

Tous les membres peuvent intervenir auprès de l'organisme, lui formuler des demandes ou critiquer l'attitude de ses dirigeants ou les travaux qu'il effectue. Mais si le Conseil régional de développement n'existait pas, il faudrait le former.

Et son bilan, après plus d'une décennie, demeure positif.

parole aux lecteurs

On bafoue les droits des personnes âgées



La nouvelle vague d'attrait à la consommation chez certains hôteliers, propriétaires de maisons de jeux ou d'amusement de soirée nocturne, est l'obtention de permis de café-terrasse avec licence pour la vente de boissons alcooliques à l'extérieur.

Evidemment, pour ces hommes d'affaires, c'est leur droit de pouvoir demander, mais où les droits des uns ne viennent-ils pas à brimer les droits des autres et dans quelle mesure le conseil municipal doit-il tenir compte des actes antérieurs posés vis-à-vis l'emplacement des maisons où logeront nos personnes de l'Age d'or?

Quand le conseil a décidé que l'édifice "101" serait construit sur le coin des rues Hôtel-Dieu et Labrecque, on a pensé en fonction d'augmenter la clientèle des commerces en haut de la côte et de rendre accessible aux personnes âgées, le magasinage.

Bien qu'il était logique de penser ainsi, au fil des jours, la situation a changé. On n'avait pas prévu la pollution par le bruit et l'achalandage

des environs. Aussi, l'air du modernisme dans les ateliers de travail et le va-et-vient par toutes sortes d'usages d'un endroit donné.

Dans les ateliers, les ouvriers sont obligés de porter des casques pour tuer le bruit et si ce n'est pas respecté, des inspecteurs voient à réprimander les récalcitrants.

Pour ce qui est du citadin, il doit subir les bruits courants, même aux heures du repos. Ce bruit pourra provenir de motos circulant dans une rue avec un tintamarre infernal, d'une terrasse d'hôtel où les gens vont et viennent au son d'une musique endiablée, de gens qui crient d'une façon déplacée, ne se rendant pas compte qu'ils ont pris un coup de trop, d'un étouardi, fier de sa voiture, qui en fera tourner les roues pour faire crisser les pneus, du tir de bouteilles et des joueurs de tours.

La turbulente jeunesse, propriétaire de motos de compétition qui va n'importe où, de collines en buttes, et dont l'écho "sonne très loin, ces motos n'étant pas munies de silencieux pour les bruits et qui, le jour ou la nuit cir-

culent sans tenir compte des autres, elle a ses plaisirs, mais pour les autres, le plaisir de la paix et de la tranquillité vaut bien celui d'un conducteur de moto.

Il est tout de même impensable que nous en soyons rendus à porter des oreillons pour permettre à ces genres de motards d'évoluer et d'embêter l'entourage où ils passent.

Les motards vont aux hôtels et aux lieux de rencontres joyeuses. L'hôtelier qui a eu un permis à l'effet de posséder une terrasse ne se soucie guère des bruits qu'il créera pour lui. C'est son commerce qui compte.

La personne qui est venue au conseil mardi dernier a fait valoir et ressortir l'aspect commercial mais a bien évité de faire ressortir les inconvénients du bruit à l'entourage.

Je crois qu'il serait sage de ne pas permettre de nouveaux permis dans des quartiers pour gens tranquilles et principalement où il y a des personnes âgées, comme au Foyer Saint-François, en arrière de la Cathédrale, et d'éviter d'empirer la situation aux alentours de l'édifice "101". Si l'administration municipale du passe a commis une erreur, celle du présent doit se garder de l'empirer.

Nos personnes âgées, après leur vie laborieuse, ont bien mérité que l'on s'arrête à leur tranquillité d'environnement et par le fait même il faut bannir tout ce qui peut être source de bruit inutile. Des personnes qui veulent établir un commerce ne le font qu'en pensant à eux et s'ils ont des droits, les autres aussi en ont-ils peut-être plus que ce qui amène la dépravation ou l'irrespect du droit des autres.

Non seulement, il y a les bruits mais aussi les déchets qui sont jetés au hasard, par une inconscience des habitués de ces lieux. Ces déchets vont même jusqu'à être des excréments humains, geste irresponsable, irréfléchi des personnes aux idées abruties par les boissons alcooliques et par l'ambiance favorisant le laisser-aller.

Pensons que demain sera notre tour d'être vieux, et si la jeunesse prend l'habitude du respect du droit des autres, en tant que vieux, ils seront aussi respectés dans leur droit.

Conclusion: la pollution de l'environnement par le bruit, les déchets, ou autres est à bannir de nos actes.

J.-R. Beaulieu,
695, boul. Saint-Paul,
Chicoutimi.
Le 19 avril.

Bravo Beaumanoir!

Il y a quelque temps, "Le Quotidien" nous apprenait que tous les employés réguliers de Beaumanoir de Chicoutimi Inc. étaient classés "services essentiels" pendant la prochaine ronde de négociations.

Ceci prouve que les "boss" ne sont pas toujours des gros méchants comme cherchent à nous le faire croire certains chefs syndicaux et certains syndiqués.

Félicitations à la présidente du syndicat, Mme Denise Talbot et au directeur général, M. Jean-Marie Girard (ancien président du syndicat de l'Hôpital de Chicoutimi Inc.) pour l'em-

s'entendre sur le sujet.

Dans la province, il y aura au moins un établissement du M.A.S. où le Conseil d'administration, le directeur général, les employés et les usagers ne seront pas inquiétés pendant les négociations.

Je me pose quand même une question. Que diront les autres syndiqués s'ils sont obligés de faire la grève et de faire du piquetage pour défendre leurs droits et en même temps, ceux des employés de Beaumanoir?

Fernande Tremblay,
Saint-Fulgence,
GOV 150.
Le 24 avril.



Une rigoureuse sélection s'impose

Mgr Gilles Ouellet, président, Conférence des évêques catholiques du Canada, (CECC).

Excellence,

Le Progrès-Dimanche, édition du 17-12-78 nous fait part de votre joie et de votre gratitude quant à l'accueil chaleureux réservé aux réfugiés vietnamiens au Canada.

Je partage le point de vue de nos Seigneurs les évêques du Canada... mais avec des réserves. Tous les immigrants qui frappent à nos portes ne sont pas tous "le Messie". Parce que vous, vous êtes bon, tous les réfugiés qui nous viennent des quatre coins de la planète ne sont pas nécessairement des "Enfants-Jésus".

Notre magnanimité doit se limiter aux "bons" immigrants. Les autres, les socialistes et les pro-communistes doivent se cogner le nez sur des portes hermétiquement closes.

L'exemple de tous les pays qui vivent sous la botte communiste doit nous servir de leçon. En effet, leur révolution n'a-t-elle pas été préparée par des espions révolutionnaires venus de l'étranger? Lorsque l'heure "H" a sonné, grâce au travail de ces fauteurs de trouble, ces peu-

ples sont tombés dans les griffes communistes sans trop de résistance.

Nous devons donc travailler pour éviter à notre patrie les malheurs que subissent les pays catholiques qui ont été trop accueillants.

Voulons-nous conserver notre liberté de religion? Alors, des maintenant, organisons la contre-révolution. Refusons l'accès à notre sol à tous les révolutionnaires qui veulent y entrer. Une rigoureuse sélection des immigrants s'impose. Cette tâche qui relève du ministère de l'Immigration ne devrait pas être laissée à des personnes reconnues pour leurs idées marxistes, voire même communistes.

Ici au Québec, l'actuel ministre de l'Immigration ne doit pas prendre "seul" les décisions.

A cause de sa naïveté (peut-être) ses idées et ses actes me font terriblement peur. L'accueil chaleureux qu'il a fait à la révolutionnaire Isabelle Allende, du Chili, me laisse sceptique. Car les bons Chiliens sont presque tous demeurés chez eux. Ceux qui ont fui, pour la plupart, ce sont des marxistes et des révolutionnaires notoirs.

Peut-on me reprocher d'être trop prudent, si je ne veux pas que chez nous se répète l'histoire du vieillard

et du serpent? En effet, un serpent s'étant un jour aventuré sur un pont de glace fut bientôt immobilisé, engourdi par le froid. Un vieillard charitable venant à passer par là, fut pris de compassion, ramassa l'animal, l'enveloppa d'une couverture et le plaça dans sa propre demeure, tout près du foyer qu'il attisa par

pitie. Et, tout heureux de sa bonne action, il se coucha et s'endormit paisiblement. Mais le vieillard ne se réveilla jamais et avec lui toute sa famille.

Maurice Bergeron,
1168, Mgr-Racine,
Chicoutimi.
Le 21 avril.

Fier de son école

Monsieur,

C'est curieux, je suis un étudiant de la polyvalente Charles-Gravel et je fréquente cette école depuis cinq ans. Je n'ai jamais été battu par personne. J'ai déjà assisté à quelques petites escarmouches, mais c'est tout à fait normal lorsqu'on est 3,000 individus dans un endroit public. En passant, qui n'a pas déjà assisté à une échauffourée entre spectateurs au Centre Georges-Vézina? Et pourtant, ce sont des adultes.

Et puis, il y a plus important que cela. Je trouve ça curieux que dans toute la région Saguenay-Lac-St-Jean, pendant la semaine du 15 au 21 avril, l'événement le plus important soit qu'un étudiant reçoive une couple de "claques sur la gueule". Pourtant, c'était en première page du Progrès-Dimanche.

A Charles-Gravel, les risques de se faire casser la figure ne sont pas si grands que ça, surtout lorsqu'on se mêle de ses affaires. Pourquoi ne pas placer en première page les faits suivants?

— Cent jeunes de Charles-Gravel courent tous les midis sous la bannière du club Kikour;

— Vingt jeunes de Charles-Gravel participent à un échange avec des étudiants de Vancouver;

— Charles-Gravel représentait la région lors des derniers championnats provinciaux de basket-ball juvénile, garçons et filles;

— Les étudiants de Charles-Gravel rénovent leur centre social.

Louis Tremblay, étudiant,
Secondaire V, général,
Polyvalente
Charles-Gravel,
Chicoutimi.
Le 24 avril.

Si besoin est

Le syndicat entend bien raviver la mémoire du ministre Morin

par Gilles Lalancette

CHICOUTIMI — Le Syndicat de l'enseignement du Saguenay a la ferme intention de tout mettre en oeuvre pour que le ministre de l'Éducation respecte les promesses qu'il a faites avant l'intégration scolaire sur le territoire de la défunte Commission scolaire régionale Saguenay à l'effet qu'aucun enseignant ne serait lésé dans tout ce processus, en vigueur, depuis le 1er juillet dernier.

Donc, le président du SES, M. Léo Laberge, présume que les dernières décisions des commissions scolaires concernant la mise en disponibilité d'enseignants de la Commission scolaire de Chicoutimi de même qu'à Valin et à La Baie peuvent, d'une certaine manière, léser des professeurs.

En fait, M. Laberge soutient, et c'était la position du SES avant l'intégration de juillet 1978, que des professeurs sur le territoire de Chicoutimi ne seraient peut-être pas mis en disponibilité si on s'était référé au bassin de la défunte régionale Saguenay.

Pour le moment, le président du syndicat d'ensei-

gnants préfère ne pas avancer de chiffres au sujet de ses assertions. D'ici la mi-mai, le SES devrait être en mesure de fournir des données plus précises.

Concernant l'action qu'il entend mener, le président Laberge avoue que pour le moment on pense aux promesses du ministre Morin et il faudra qu'il les respecte. "Le syndicat ravivera la mémoire du ministre quand ce sera le temps", soutient M. Laberge.

Mis en disponibilité

Dans le cadre d'un ajournement d'une séance régulière, le conseil des commissaires de la CS de Chicoutimi a décidé de mettre en disponibilité 32 professeurs pour la prochaine année scolaire.

Egalement, conformément à une autorisation du ministère de l'Éducation, la CS a transféré 24 enseignants au champ 25 soit une affectation à la suppléance régulière. Cette décision du ministère a pour effet de réduire le nombre de mise en disponibilité et le bureau régional du MEQ garantit les subventions nécessaires aux commissions scolaires

pour maintenir ces postes.

Toutefois, cette notion doit être élucidée. Avant le 1er mai de chaque année, les commissions scolaires doivent établir une prévision de la clientèle pour la prochaine année. Elles le font à partir des élèves qui sont sur les bancs durant l'année présente. Au 30 septembre 1979, alors que les listes seront officielles, on connaît la diminution réelle donc, les besoins effectifs.

Par ailleurs, entre le 1er mai et le 30 juin peuvent survenir des cas d'enseignants qui prennent leur retraite. Ainsi, le nombre d'enseignants transférés au champ 25 peut diminuer et ainsi permettre à des enseignants de retrouver un emploi régulier. Dans la plupart des commissions scolaires, en dépit d'une diminution de la clientèle, le nombre d'enseignants affectés au champ 25 diminue une fois l'année scolaire en branle.

Des chiffres

Si la Commission scolaire de Chicoutimi procède à cinq non-réengagements de professeurs pour septembre prochain, ce n'est pas le cas à

la CS Valin.

En principe, tous les professeurs à l'emploi de la CS Valin seront réengagés en septembre 1979 sauf 10 qui seront affectés au champ 25. Encore-là, le directeur du personnel, M. Jean-Charles Roy, précise qu'une fois les besoins réels connus, il s'attend à ce que seulement cinq professeurs seront affectés au champ 25. Il n'y a aucune mise en disponibilité de prévu.

Au sujet de la clientèle, la CS Valin prévoit accueillir 6,474 élèves en septembre prochain comparativement à 6,569 qu'elle accueille cette année. Il s'agit d'une diminution de 95 élèves seulement.

A la CS de Chicoutimi, le nombre d'élèves prévu est de 8,950 soit une diminution de 644 élèves alors qu'elle avait dans ses écoles en 1978-1979, 9,594 étudiants de tous les niveaux. La diminution est de l'ordre de 6.7 pour cent.

En ce qui concerne la CS Baie des Ha! Ha!, il appert qu'il y aurait cinq non-réengagements et 13 autres enseignants seraient affectés au champ 25. Il n'y aurait pas de mise en disponibilité.

Procès de Denis Bouchard

Un témoin a vu la tête de Fortin heurter l'escalier

par Mario Roy

CHICOUTIMI — Contrairement à toute attente, le procès de Denis Bouchard, de Jonquière, accusé de voies de fait dans l'intention de blesser, n'a pas pris fin hier, et se poursuivra donc ce matin devant le juge André Gauthier.

Cinq témoins ont été entendus, en ce deuxième jour du procès, cinq personnes qui se trouvaient au bar Chez Céline, cette nuit du 31 mars 1978 au cours de laquelle une altercation opposait Bouchard à André Fortin, décédé une douzaine de jours après le fait.

Cinq personnes dont une, Gilberte Maltais, qui du haut de l'escalier conduisant au bar, a vu les quatre policiers de la Sûreté municipale de Jonquière transporter le corps inanimé de Fortin à l'extérieur.

Elle a vu ce corps glisser des mains d'un des policiers, sa tête heurter l'escalier; "ça a fait un bruit", relate-t-elle.

Elle et les autres témoins: deux autres clientes, Rita Boivin et Micheline Potvin, la barmaid Yolande Bouchard et sa fille Louise; toutes ces personnes sont appelées à narer le détail de l'échange qui a eu lieu entre Bouchard et la victime.

Et elles le font de manière tout aussi imprécise qu'elles l'avaient fait à l'enquête du coroner: Fortin aurait proféré certaines menaces



BARMAID — Yolande Bouchard était au travail au bar Chez Céline, le soir du drame.

en intervenant dans une querelle entre femmes, il se tourne à un moment donné vers Bouchard. Fortin est assis; se lève-t-il ou non?... Bouchard porte un ou des coups; Fortin tombe à la renverse, entraînant sa chaise avec lui. Y a-t-il eu autre chose? est-ce

que, en essayant de le remettre en position assise, quelqu'un l'a un peu bousculé, ou échappé, ou heurté?... Tout cela reste vague. C'est affaissé dans un fauteuil que les policiers le trouveront à leur arrivée; il est inconscient et ne se réveillera plus.

Premier contrat collectif à la Caisse d'établissement

CHICOUTIMI (GL) — Les 31 employés de la Caisse d'établissement du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont signé avec l'employeur une entente de deux ans. Le contrat qui a pris force le 31 décembre dernier expire en décembre 1980 et le document a été signé le 23 avril dernier.

Le Syndicat des employés de la caisse d'établissement a obtenu son accréditation à la Fédération du commerce CSN le 12 février de la part du ministère du Travail. Les négociations ont débuté le 23 février et une première rencontre avec le conciliateur a eu lieu le 11 avril.

La proposition patronale a été acceptée dans une proportion de 86 pour cent par les syndiqués. Le maître de

chapelle, M. Patrice Denis, a indiqué que le contrat satisfait les travailleurs qui, au départ, exigeaient la parité avec l'Union régionale des caisses populaires.

Au chapitre des salaires, des augmentations de 40 pour cent sont prévues au cours des deux prochaines années. Il est question de 27 pour cent la première année et 13 pour cent pour la seconde année du contrat.

En ce qui concerne les vacances, un travailleur aura désormais droit à trois semaines après deux ans d'ancienneté et quatre semaines après 9 ans de service.

Au sujet du normatif, un fond de pension a été instauré et le régime de congé maternité a été amélioré.

Coop de Roberval

Projet d'une étude pour inciter les membres à acheter davantage

ROBERVAL (JG) — Même si le conseil d'administration de la Coop de Roberval présidé par M. Jean-Marie Lapointe se dit satisfait de l'augmentation de 30 pour cent du montant des ventes au cours de 1978, celui-ci entend rendre les membres plus actifs.

Pour concrétiser cet objectif en 1979, le conseil projette la réalisation d'une étude visant à inciter les membres de la Coop à acheter davantage chez eux. Les membres profiteront de cette bonne année: ils recevront 3 pour cent sur le montant de leur achat pour une somme globale de \$40,000 environ. Le pourcentage du dividende à verser a été voté par l'assemblée générale qui a eu lieu, mardi soir, où plus de cent cinquante coopérateurs s'étaient rendus, comme le veut la loi des associations coopératives.

Analyse de l'achat des membres

C'est en analysant l'achat des membres à la Coop que le conseil d'administration a décidé de faire quelque chose. Sur les \$2,589,541 de ventes en 1978, les 786 membres auraient acheté pour un million, soit \$1,726 en moyenne par membre. Ce montant serait trop bas, dit-on, et l'étude projetée permettrait d'en connaître les raisons afin d'apporter une formule propre à corriger la situation actuelle. Mais déjà on sait que plusieurs sont membres de la Coop pour "l'essence" comme on l'a signalé au cours de cette réunion générale à l'école polyvalente de l'endroit. Une étude de cette nature a été réalisée par les étudiants en marketing du Collège de Saint-Félicien pour la Coop de Saint-Félicien et cela gratuitement. Il aurait possibilité que celle de Roberval profite de la même opportunité. Parallèlement, l'accent sur l'amélioration du recrutement.

Augmentation de \$592,000

Quant à l'augmentation de \$592,000 des ventes comparative-ment à l'exercice précédent pour se porter à \$2,589,541 elle est due à trois raisons: à l'augmentation des membres qui sont passés de 700 à 786, à la grève qui a paralysé pendant quelque temps Provigain et de l'accroissement des ventes dans le secteur de la quincaillerie.

Cette section a soulevé un problème au sein de l'assemblée, celui de l'absence de livraison des matériaux. Mais il appert que l'achat d'un camion ne serait pas rentable. Cependant, dans des cas très spéciaux, le gérant du magasin M. Germain Maltais a le mandat de résoudre le problème, dit-on, sans plus spécifier. Pas question d'instaurer le service à l'auto ou d'agrandir le stationnement du côté de la quincaillerie, plus précisément sur l'emplacement du petit restaurant Domingo, locataire de la Coop. Cet endroit trop éloigné de l'épicerie ne serait pas employé, estime les membres du conseil.

Quant à l'établissement d'une Cooprix ou de l'agrandissement du magasin actuel, ce n'est pas pour le moment, a dit le président Lapointe. La bâtisse actuelle répond aux besoins et compte tenu de l'évolution, on étudiera le projet.

Le conseil d'administration n'a pas changé puisque les deux membres sortant de charge, M. Jérémie Savard, au poste de vice-président, et Mme Réal Dumont, administrateur, ont été réélus. Le conseil est complété par M. Martin Lamontagne, secrétaire, les administrateurs Mme Germain Bouchard et MM. Martin Alain, Victor Bonneau et Germain Maltais, gérant au magasin sous la présidence de M. Jean-Marie Lapointe.

Le tout nouveau gâteau de Betty Crocker: comme un gâteau maison. Parce que le mélange contient déjà du pouding.



Le gâteau à étages Super-Moelleux de Betty Crocker est tout nouveau, tout différent parce que nous mettons du pouding dans le mélange. C'est en effet le pouding qui le rend riche, délicieux et moelleux comme un gâteau maison.

Nous sommes si sûrs que notre Super-Moelleux est le meilleur gâteau que vous ayez jamais goûté que nous vous donnons 23¢ pour l'essayer!



23¢ OFFRE SPÉCIALE DE LANCEMENT 23¢

M. le marchand: General Mills Canada Ltd. vous offre 23¢ plus 5¢ de manutention pour chaque coupon que vous remettra un de vos clients ayant acheté un mélange à gâteau Super-Moelleux de Betty Crocker. Vous devez présenter, sur demande, des factures prouvant que dans les 90 jours précédents (offre), vous avez acheté les quantités correspondantes aux coupons retournés. Ne seront pas acceptés et seront considérés sans valeur: les coupons présentés par l'intermédiaire d'agences, d'agents ou de toute personne autre que les détaillants de nos produits, à moins qu'ils nous fassent savoir, mêmes autorisés, ceux-ci à ce qu'ils ont été retournés pour remboursement. Pour obtenir le remboursement, expédiez: Herbert A. Watts Limited, Case postale 2144, Toronto (Ontario), M5W 1H1. Inscrivez votre nom au No 1 de la fiche de débit du coupon. Un seul coupon par achat sera remboursé. L'offre se termine le 31 juillet 1979.

EPARGNEZ 23¢

à l'achat de n'importe quelle saveur de gâteau à étages Super-Moelleux.

No 922

fourre-tout



bertrand genest
(en collaboration)

Le poupon du pompier

Il est impossible d'être à la fois mère au foyer et soldat du feu.

Linda Eaton, 26 ans, la seule femme pompier de Iowa City, aux États-Unis, qui reprenait l'autre jour son service après un congé de maternité, avait emmené son bébé à la caserne. La jeune femme, contrevenant ainsi, selon les autorités, à "une règle non écrite interdisant les visites familiales pendant les heures de service", a été renvoyée chez elle après le premier biberon.

L'incident a mis le feu aux poudres: les féministes de la ville ont manifesté devant la caserne aux cris de: "Soutien à la maternité" et "Droit de pause pour tous les travailleurs".

Les autorités restent inflexibles. Si la jeune femme revient avec son fils, Ian, trois mois et demi, pour son prochain service, elle risque le renvoi définitif. Un collègue de la jeune femme, Jesse King, pompier et philosophe, estime que le seul crime de Linda et de son bébé est d'avoir détruit "l'image virile du pompier".



On critique McDonald's

Des hommes d'affaires de la région critiquent assez sévèrement les dirigeants de la compagnie américaine McDonald's Corporation (hamburgers). M. Bernard Bergeron, de Jonquière, a fait observer publiquement cette semaine, que les acheteurs de la chaîne McDonald's transigent avec des fournisseurs étrangers pour s'approvisionner en viande, en pain, en crème glacée, en pommes de terre, etc. "McDonald's ne fait appel à nous qu'en cas d'urgence, ce qui est un non-sens", a signalé M. Bergeron devant les membres du club Lions de Jonquière. Le conférencier à cette occasion était le concessionnaire de McDonald's à Chicoutimi, M. Daniel Bédard, un avocat qui a abandonné la pratique du droit. M. Bédard a révélé, par ailleurs, que la région comptera éventuellement cinq restaurants McDonald's. Le prochain doit ouvrir ses portes à Jonquière.

aujourd'hui

Il y a 79 ans aujourd'hui, LE 26 AVRIL 1900, un gigantesque incendie détruisait les deux tiers de la ville de Hull et traversait même la rivière Outaouais pour causer de graves dommages à Ottawa.

1961 — Echec de la révolte des partisans de l'Algérie française avec la reddition du général Maurice Challe.

1925 — Paul von Hindenburg est élu président de la République d'Allemagne.

1885 — Les Britanniques occupent Port Hamilton, en Corée.

— Ils sont nés un 26 AVRIL:

— Marie de Médicis; épouse d'Henri IV et reine de France (1573-1642).

— Eugène Delacroix, peintre français (1798-1863).

Un dialogue avec Broadbent

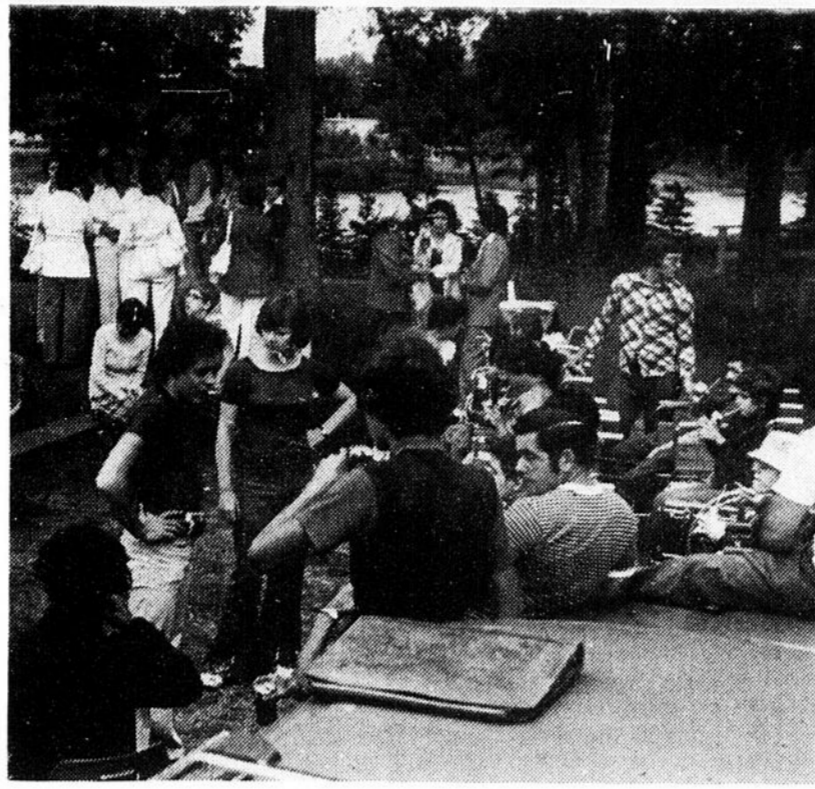
Une jeune femme qui venait d'entendre le chef du Nouveau Parti Démocratique Ed Broadbent, et qui l'avait ensuite félicité, lui a dit tout haut ce qui pouvait se passer dans la tête du politicien, mardi soir, à Jonquière:

"Il n'y a qu'une petite phrase qui manquait à votre discours, M. Broadbent. Vous auriez dû le terminer en disant: "Si les Québécois décident eux-mêmes de quitter le Canada, nous, à Ottawa, nous allons l'accepter."

Le chef du NPD finit par lui dire: "Mais oui, mais oui, c'est aux Québécois de décider de leur avenir, c'est ce que le NPD dit et, rappelez-vous, c'est le seul parti qui a voté contre la loi des mesures de guerre en 1970".

Plus ou moins convaincue, la partisane néo-démocrate écoute le numéro un de la formation politique lui expliquer que ce n'est pas avec une armée qu'on peut garder un pays uni. Si on en vient à cette solution, déclare M. Broadbent, ce sera en soi un constat d'échec.

"Alors vous seriez prêt à négocier avec un Québec qui aura dit oui au référendum?", poursuit son interlocutrice. Visiblement mal à l'aise, le chef du NPD répond que ça dépend de la question... Et n'a guère le temps de s'expliquer davantage puisque son attaché de presse le tire par le bras pour le sortir de l'eau bouillante.



Colonie pour handicapés

Encore cette année, l'Association de paralysie cérébrale en collaboration avec le Club Kiwanis de Chicoutimi opérera une colonie de vacances pour handicapés physiques d'âge scolaire et adulte.

Les intéressés doivent demander un formulaire d'admission, en écrivant à l'Association de paralysie cérébrale, casier postal 774, Chicoutimi, ou en téléphonant à Serge Leblanc, 543-3282. La date limite d'inscription est le 25 mai.



Sclérose en plaques

M. J.-A. Tremblay, de Jonquière, un homme d'affaires bien connu dans tout le Québec, est président d'honneur de la première campagne régionale de la Société canadienne de la sclérose en plaques. Celle-ci se déroulera les 10, 11, 12 et 13 mai, Fête des Mères. Des bénévoles offriront des oeillets en tissu, en plastique et sur macaron dans les centres commerciaux et les 21 caisses populaires et succursales bancaires du grand Jonquière. Les fonds recueillis serviront au financement des recherches médicales au Canada, afin de combattre cette terrible maladie. M. J.-A. Tremblay espère que le comité de bénévoles compte des membres actifs dans toutes les villes de la région, en 1980.



Les loisirs du Cap

Le Comité des loisirs du Cap Saint-François, secteur Nord de Chicoutimi, ambitionne de réaliser plusieurs projets au cours de la saison estivale: l'aménagement d'un jardin communautaire, des aménagements au terrain de la balle-lente et aux courts de tennis et du terrain de jeux pour les enfants. Pour réaliser tous ces projets, il faut de l'argent. Et pour y parvenir, le comité des loisirs organise pour demain une soirée de danse récréative au chalet du Club nautique du Saguenay, à Chicoutimi.

M. Gérard Duval est le président du Comité des loisirs du Cap Saint-François qui est propriétaire déjà d'un terrain sur le Cap. M. Duval, qui est aussi propriétaire du Club nautique, veut faire sa part en prêtant gratuitement son local au comité des loisirs. Il ne manque que la participation des citoyens du Cap Saint-François.



Tournoi d'échecs d'Alma

Le neuvième tournoi d'échecs "Hospitalité" d'Alma, qui vient de prendre fin, a connu un succès avec la participation de 31 joueurs. Rappelons que cette compétition est sanctionnée par l'Association régionale d'échecs du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le grand vainqueur du tournoi fut Léon Harvey, d'Alma, qui reçoit, sur la photo, le trophée des mains de Rémi Gaudreault, représentant du commanditaire, en présence de Normand Dubé, vice-président et Stéphane Tremblay, président du Club d'échecs d'Alma. Dans cette catégorie, Yvan Bilodeau a terminé au deuxième rang et Alain Carrier, au troisième.

Le champion de la classe B fut Jean-Raymond Gagné, de L'Ascension, qui fut suivi dans l'ordre par Jacques Gagnon, de Saint-Bruno et Richard Mimeault, de Saint-Bruno également.

La Personnalité de l'année, à Jonquière

Encore cette année, la population de Jonquière est invitée à voter pour l'élection de la "Personnalité de l'année 79", une initiative des clubs Richelieu de Jonquière et de Kénogami.

Les mises en candidature doivent être faites avant 17h00 le premier mai. Les personnes intéressées à soumettre des candidatures, n'ont qu'à envoyer leur bulletin, tout en précisant les raisons de leur choix, au Club Richelieu, casier postal 831, Jonquière.

Avec ce concours, le mouvement veut honorer une personnalité qui a travaillé bénévolement dans les secteurs du grand Jonquière, soit dans le domaine des oeuvres de charité, social, culturel ou de tout autre secteur d'ordre humanitaire.

M. Jean-Jacques Turcotte avait été désigné "Personnalité de l'année 1978". Le couronnement de la personnalité choisie aura lieu lors du souper interclub Richelieu, au Manoir du Saguenay, le mardi, 8 mai.



Congrès retardé

En raison des élections fédérales du 22 mai, le congrès du Regroupement des centres-villes du Québec est retardé d'une semaine. Il aura lieu du 27 au 30 mai prochain, à l'Hôtel Chicoutimi.

Ce regroupement fut fondé, à la suite d'un colloque qui a eu lieu en juin 1978, à Grand-Mère. Chicoutimi fut choisie pour recevoir dans ses murs le premier congrès. Sa présidence a été confiée à M. Jean-Claude Villeneuve.

Plusieurs recommandations, déjà faites par le Centre des affaires Racine de Chicoutimi, seront étudiées lors de ce congrès. Elles se rapportent au développement des centres-villes, du maintien de la loi actuelle régissant les heures d'affaires des commerces et une planification plus grande sur l'implantation des nouveaux centres commerciaux dont tout projet devrait être soumis à un organisme régional ou à un comité interministériel permanent.

Une erreur technique

Une erreur technique s'est produite dans la retranscription d'un texte paru dans l'édition d'hier sur l'assemblée publique du NPD dans la région.

Dans le dernier paragraphe, il est écrit que Jacques Ouellet, étudiant à l'UQAC et qui mènera la lutte dans le comté de Roberval, insistera "sur le gémissement de la dépitiation dans ce comté et sur le glissement des capitaux vers le Bas-Saguenay, qui serait embûché par la construction de l'autoroute Alma-La Baie".

On aurait dû lire que M. Ouellet insistera "sur le vieillissement de la députation dans ce comté et sur le glissement des capitaux vers le Bas-Saguenay qui serait amplifié..."

Actif de \$300 millions

Les Caisses populaires Desjardins affiliées à l'Union régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean détiennent maintenant un actif de plus de \$300 millions.

Au 31 mars dernier, les 69 Caisses populaires Desjardins de la région atteignaient un actif aussi imposant que \$301,050,665.00.

Pour apprécier à sa juste valeur cet actif consolidé, il s'agit de se rappeler qu'au 31 mai 1974, il était de \$120,264,366.00. En moins de cinq ans, l'actif consolidé connaît une augmentation de \$180,786,349.00.



Le chalet de l'Amicale des sourds

Aux membres de l'Amicale régionale des sourds qui se plaignent de la lenteur de la reconstruction du chalet, qui fut incendié en avril 1978, Lysa Fortin, responsable du comité de refinancement, a répondu à leur revendication.

"Si plus de membres s'étaient impliqués dans la campagne de souscription, nous aurions atteint l'objectif de \$50,000 et les travaux seraient déjà débutés", déclare-t-elle. Seulement dix des 150 membres de l'Amicale ont accepté de vendre des billets pour le tirage d'une automobile. "Nous devons remercier les dirigeants du Club Lions de Jonquière, sans quoi cette campagne aurait été un fiasco. Grâce au travail de cet organisme, nous avons pu quand même recueillir un montant de \$20,000", dit-elle.

Lysa Fortin a bien confiance de recevoir d'autres dons, d'ici les prochaines semaines, afin de réaliser ce projet de chalet à Saint-Cyriaque.

En terminant, mentionnons que Mlle Carole Belley, du 303, chemin Saint-Dominique, à Jonquière, fut la gagnante de l'automobile, dont le tirage a eu lieu à la mi-avril.

Lauréat national

Luc Lavoie, âgé de 17 ans, un étudiant en administration au Collège d'Alma, est l'un des quinze lauréats au 10ième concours intercollégial d'éducation économique, organisé par les Artisans Coopvive.

Le concours avait pour thème, cette année, "L'entreprise québécoise, sa productivité, son avenir". Au total, 538 étudiants de 43 collèges ont entrepris une recherche d'après ce thème. Les jurys des collèges ont présenté les travaux de 35 lauréats au jury national. Ce dernier a choisi, cette semaine, quinze lauréats nationaux.

Luc Lavoie mérite donc un stage d'observation de trois semaines en France, grâce à la collaboration des fondations régionales Artisans et de l'Office franco-québécois pour la jeunesse.

rendez-vous

Chicoutimi

Parents d'handicapés — Vous avez besoin d'aide ou d'information. Communiquez avec le CLSC Inter-Association à: 545-1575.

Rencontre eucharistique — Ce soir, à 19h30, à la chapelle des Servantes du Saint-Sacrement, adoration, confessions et célébration eucharistique. Les paroissiens de Saint-Marc, les membres de la Garde d'honneur et le public sont invités.

Hébertville

Music-hall — Organisé par les étudiants de l'école Curé-Hébert d'Hébertville, demain, samedi et dimanche, à 20h15, au gymnase de l'école.

Mistassini

Assemblée monoparentale la Relance Dolbeau-Mistassini — Ce soir, à 20h00, sous-sol de l'église Saint-Jean-de-la-Croix. Invité: Roch Laliberté. Sujet: aide sociale.



Aux grands concerts

L'émission "Les grands concerts de Radio-Canada" qui a été enregistrée en février, à la Salle François-Brassard de Jonquière et qui mettait en vedette la pianiste Jacinthe Couture, de Chicoutimi, pourra être entendue le mercredi, 2 mai, à compter de 20h00 (jusqu'à 21h30), sur les ondes de CBJ-FM. Cette soirée sera consacrée à des oeuvres de plusieurs compositeurs comme Mozart, Chopin, Schumann, Scriabine et Ravel.

québec en bref

Communistes

MONTREAL (PC) — Les membres du Parti québécois constituent la deuxième source en importance au niveau du financement du Parti communiste du Québec.

C'est ce qu'a affirmé mardi un candidat du PC en vue du scrutin fédéral du 22 mai, Sam Walsh, du comté Saint-Michel. Selon lui, la plus importante source de financement du PC sont ses sympathisants.

Il considère que les péquistes qui fournissent à la campagne du PC désirent ainsi protester contre l'appui "vil" du premier ministre Lévesque à l'endroit du Crédit social de Fabien Roy.

Afrique du Sud

MONTREAL (PC) — Le cégep Dawson, le plus important au Québec par le nombre d'étudiants, a décidé de fermer son compte de \$25 millions à la Banque Royale pour protester contre les prêts qu'elle consent au régime raciste de l'Afrique du Sud.

Un organisme regroupant des professeurs, des étudiants et des employés syndiqués avait présenté l'an dernier une pétition en ce sens, signée par 2.000 personnes, à la direction du cégep.

Ces fonds de \$25 millions seront plutôt déposés à la Banque Provinciale, qui, selon le groupe, n'a pas prêté d'argent à l'Afrique du Sud depuis cinq ans. Si la VP récidive dans ses prêts à Pretoria, le cégep compte bien alors lui retirer son argent. Les différentes banques d'Occident auraient prêté jusqu'à \$7 milliards à l'Afrique du Sud depuis 1970.

Procès de Rhéaume

QUEBEC (PC) — Le quatrième procès du Québécois André Rhéaume aura lieu dans le district judiciaire de Montréal, à compter du 14 mai.

Le juge Yvan Mignault, de la Cour supérieure, a en effet accueilli favorablement une requête pour changement de venue logée par le procureur de l'accusé, Me Lawrence Corriveau, en raison de la publicité qui a entouré cette affaire dans la région de Québec.

En détention préventive depuis deux ans, Rhéaume, âgé de 43 ans, est accusé du vol à main armée d'une somme de \$361.000 commis le 16 mars 1977 au bureau de poste de Lévis.

Le premier et le troisième procès ont avorté à la suite d'articles publiés dans des journaux locaux tandis que le second a été annulé par la Cour d'appel à cause d'une déclaration d'un procureur de la Couronne, qui avait violé le principe de la présomption d'innocence en déclarant aux jurés qu'il était convaincu de la culpabilité de l'accusé.

Escrocs linguistiques

MONTREAL (PC) — La police de la CUM, a annoncé mardi, qu'elle avait identifié des suspects dans l'affaire des faux inspecteurs linguistiques qui ont réclamé de l'argent de commerçants grecs ou italiens pour non-observance de la loi 101.

Ces suspects seraient des membres du Service des permis et inspections de la ville de Montréal. Des victimes ont raconté avoir été appelées au téléphone ou visitées par des individus leur demandant de verser sur-le-champ des sommes allant jusqu'à \$2.000 parce que des étalages ou des étiquettes n'étaient pas en français.

Les escrocs se présentaient surtout les fins de semaine chez ces commerçants et prétendaient représenter un service municipal qui n'existe pas en réalité. Ils leur promettaient "du trouble" s'ils ne payaient pas.

Frères Renaud

MONTREAL (PC) — Un incident s'est produit, mardi midi, dans les couloirs du Palais de justice, à l'ajournement de l'enquête préliminaire des frères Renaud, accusés du meurtre de l'agent de police René Vallée.

À l'ajournement de l'audience, alors qu'on venait d'entendre comme témoin un jeune homme de 22 ans, une jeune fille se trouvant dans l'assistance en compagnie des parents des accusés, aurait manifesté son intention de s'en prendre au témoin par une gifflade ou par des gros mots.

Mais les gardiens de la salle étaient là et elle fut tout simplement invitée, mais fermement à quitter les lieux, comme tous les autres spectateurs. On lui aurait même dit que, si elle voulait s'éviter un voyage au poste de police, elle devait obéir. Mais cette altercation entre la jeune fille et les agents de la paix n'eut pas le heur de plaire à l'un des frères des accusés qui, apparemment, voulut s'interposer et griffa un agent à une main.

Finalement, alors que tous se dirigeaient vers les différentes sorties du Palais de justice, on vit arriver en trombe deux agents de la paix qui s'emparèrent aussitôt du frère des Renaud, pour le conduire aux cellules. Peu après, celui-ci était transféré au poste 4, où on devait le relâcher au début de l'après-midi. Il n'a pas été possible de savoir si une accusation allait être portée contre lui.

Erreur coûteuse

MONTREAL (PC) — La ville de Laval devra déboursier la jolie somme de \$304.000 pour réparer une erreur du service des incendies de l'ex-ville de Pont-Viau remontant à 1964. La Cour d'appel a en effet rejeté, mardi, une requête de l'ex-cité de Pont-Viau, aujourd'hui un quartier de Laval. L'ancienne municipalité voulait renverser une décision de la Cour supérieure la condamnant à indemniser les propriétaires de Gauthier Manufacturing dont l'établissement a été dévasté par les flammes dans la nuit du 1er et du 2 septembre 1964, par suite de ce que le tribunal estime être une "négligence grossière", du service d'incendie de ladite municipalité.

Non seulement, la Cour d'appel confirme-t-elle le jugement du tribunal de première instance, qui établissait les dommages à \$304.053, mais elle y ajoute un intérêt supplémentaire couvrant les 21 mois qui se sont écoulés entre le jugement de la Cour supérieure et celui de la Cour suprême.

Selon les faits mis en preuve, l'incendie avait pris naissance dans un garage voisin, pour ensuite se communiquer à la bâtisse de Gauthier Manufacturing. Le tribunal observe que si le chef Lacasse et ses pompiers n'avaient pas commis les fautes grossières qu'on leur reproche, jamais ladite manufacture n'aurait été touchée.

Il semble qu'à leur arrivée sur les lieux de ce qui semblait être un incendie mineur, les pompiers de Pont-Viau avaient arrosé le foyer avec un jet direct et ce de manière à pousser les flammes du côté de la manufacture avec comme résultat que le feu y prit.

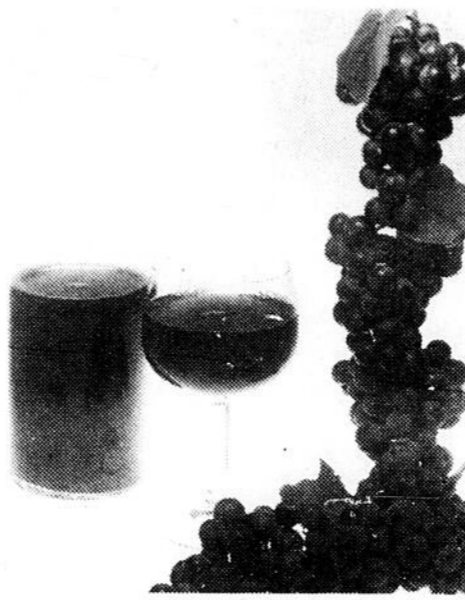
Augmentation du prix des vins

Les meilleurs crus seront les plus touchés

(CP) — La Société des alcools du Québec annonce, pour le 30 avril prochain, une augmentation du prix des vins et spiritueux qu'elle distribue. Cette hausse moyenne s'établira à environ 11,5%.

"Cette année encore, cet ajustement de prix reflète essentiellement les augmentations des coûts d'achats des vins et spiritueux tout autant que les fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport aux monnaies européennes", affirme la société.

Les coûts d'achat des vins importés ont de nouveau augmenté au cours de la dernière année. La récolte de 1978, bonne en termes de qualité mais nettement sous la normale en termes de volume, suit deux récoltes, 1976 et 1977, qui ont été relativement faibles. Ajoutée à cette production insuffisante, la demande accrue d'autres pays, en particulier des États-Unis, contribue à faire monter les prix. Le prix



des vins de Bourgogne, surtout des vins blancs, s'en trouve particulièrement affecté.

La fluctuation du dollar canadien sur les marchés européens compte également pour beaucoup dans la hausse du prix des vins et spiritueux importés puisqu'elle représente un coût supplémentaire important au niveau des achats de vins et spiritueux.

La hausse de prix est plus prononcée pour les vins, la moyenne globale s'établissant à 14,05%, que pour les spiritueux, dont la moyenne se situe à 6,24%. Ce sont les vins vendus entre \$8 et \$20

la bouteille qui font l'objet des plus fortes augmentations de prix. Des augmentations exceptionnelles ont dû être fixées dans certaines catégories de produits, atteignant des valeurs de l'ordre de 25% et 50%.

La Société des alcools du Québec ne modifiera pas le prix des produits encore sur les tablettes de ses succursales et maisons des vins le 30 avril. Seuls les produits étiquetés et mis en tablettes à compter du 30 avril afficheront le nouveau prix.

Le consommateur pourra donc, pendant quelque temps encore, se procurer des vins et spiritueux à l'ancien prix.

Catastrophes aériennes

Plus de victimes, mais aussi plus de survivants en 1978

MONTREAL (Reuter) — Les victimes de catastrophes aériennes ont augmenté en 1978 par rapport à l'année précédente, indiquent les statistiques officielles de l'Organisation internationale de l'aviation civile.

Selon l'OIAC, qui regroupe 144 pays, 652 passagers sont morts dans vingt-trois accidents d'avions civils en 1978 contre 516 dans vingt-quatre accidents en 1977.

En revanche, 592 passagers ont survécu à des accidents aériens en 1978

contre seulement 169 au cours de l'année précédente.

La proportion d'accidents par 100.000 heures de vols est tombée à 0,16 en 1978 contre 0,18 en 1977. Celle pour 100.000 atterrissages est passée de 0,24 en 1977 à 0,22, indique l'organisation internationale.

1975 reste l'année la moins meurtrière: 443 passagers avaient péri dans vingt accidents d'avions.

"Les enfants des normes" dénoncée

QUEBEC (PC) — Les commissaires de la Commission des écoles catholiques de Québec n'ont pas du tout apprécié la série télévisée "Les enfants des normes", présentée récemment à l'antenne de Radio-Québec.

Selon les commissaires de la CECC, cette production de l'Office national du film, réalisée par Georges Dufaux, donnerait une image extrêmement négative de l'école secondaire publique et qui ne reflète pas la réalité, surtout pas à la CECC déclarent-ils.

La résolution de protestation adoptée lors de leur assemblée régulière de cette semaine stipule qu'il est inconcevable qu'un organisme d'Etat, en l'occurrence Radio-Québec, présente à même les deniers publics une image aussi erronée du secteur public d'enseignement.

On y mentionne qu'une campagne en faveur de l'école privée faite carrément au détriment de l'école publique n'aurait pas été mieux orchestrée.

Copie de cette résolution doit être envoyée au président de Radio-Québec, au premier ministre René Lévesque ainsi qu'au ministre de l'Éducation Jacques-Yvan Morin.

Sears

Les bons achats se font chez Sears

26-27-28 AVRIL '79

PLACE DE LA MODE

Sears



RABAIS 33 1/3% IMPERMEABLES POUR DAMES

Rég.: \$50.00 à \$150.00 ch.

\$32⁹⁹ à \$98⁹⁹

Rabais de 33 1/3% sur toute notre collection d'imperméables printaniers. Polyester/coton dans le lot 100% nylon et autres. Grandeurs: 6 à 18 ans. Couleurs assorties.



RABAIS 40%

COSTUMES POUR DAMES

Rég.: \$30.00 à \$145.00

17⁹⁹ à 86⁹⁹

Rabais de 40% sur tous nos costumes de printemps, deux et trois pièces. Modèles variés. Couleurs pastel assorties. Grandeurs: 6 à 18 ans.

Costumes et manteaux pour dames — (Rayon 17)

Simpsons-Sears Ltée

Les mentions Rég. et Était qui apparaissent devant nos prix se rapportent uniquement aux prix de Simpsons-Sears Ltée

TELE-SHOPPING 549-8240. Vous ne dites que "Portez à mon compte. Nous entretenons ce que nous vendons. notre garantie, satisfaction ou remboursement"

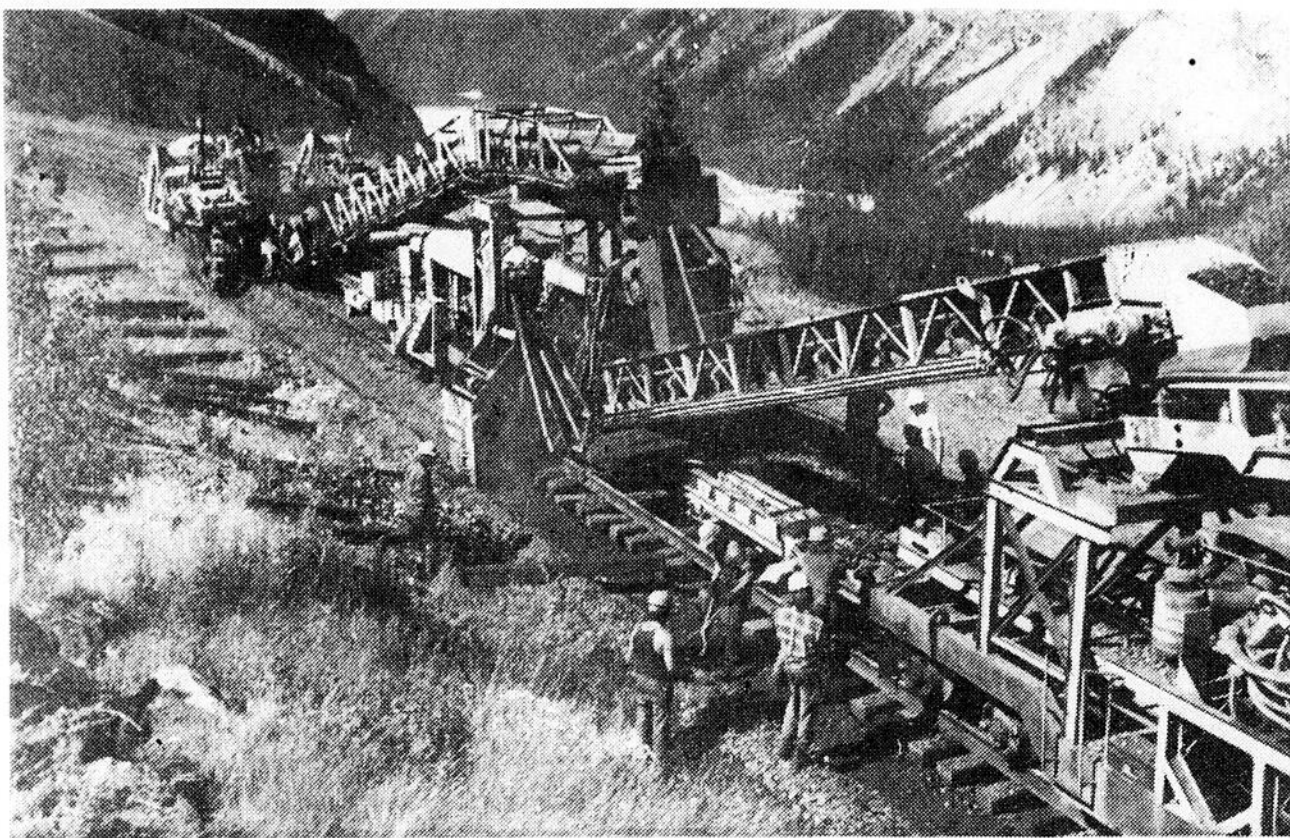
HEURES D'OUVERTURES
LUNDI, MARDI, MERCREDI 9h15 à 17h30
JEUDI, VENDREDI 9h15 à 21h00
SAMEDI 9h00 à 17h00

ARVIDA 548-8213
ALMA 668-8357
ROBERVAL 275-3722
DOLBEAU 276-0847

Elections Jean-Talon

Les surnoms pleuvent et les élus croisent le fer

QUEBEC (PC) — L'élection complémentaire du 30 avril prochain dans Jean-Talon a rebondi à l'Assemblée nationale mercredi matin, lors d'un débat qui devait théoriquement porter sur le budget.



RENOVATIONS — Les employés de la compagnie CP Rail ont entrepris dernièrement le "grand ménage" de la voie ferrée qui traverse d'est en ouest les Rocheuses

canadiennes. Un porte-parole du CP a affirmé, mercredi, que sa compagnie investirait \$191 millions créant 1,200 emplois saisonniers.

(Photolaser PC)

Premiers pas vers la confection d'une liste électorale permanente

QUEBEC (PC) — Le ministre d'Etat à la réforme électorale et parlementaire, Robert Burns, a déposé hier à l'Assemblée nationale son projet de loi sur le registre des électeurs.

Le projet de loi numéro trois prévoit que c'est le directeur général des élections qui aura la responsabilité d'établir le registre des électeurs en vue de la confection des listes élec-

torales devant servir lors d'une élection ou d'une consultation populaire.

Ce registre contiendra pour chaque électeur son nom, son sexe, son adresse, sa date de naissance et le numéro inscrit sur sa carte d'assurance-maladie. Toutefois, les listes électorales ne contiendront que le nom, le sexe et l'adresse de l'électeur.

Le projet de loi permet à

tout électeur de s'opposer à ce que son nom apparaisse sur une liste électorale.

Une femme mariée ou une veuve pourra exiger par ailleurs d'être inscrite sur une liste électorale de l'une des trois façons suivantes: son prénom et son nom, son prénom et son nom joint au nom de son mari, ou encore son pré-

nom joint au nom de son mari.

Profitant de la largesse du règlement de la Chambre qui permet d'aborder n'importe lequel sujet lors de ce débat, un député libéral, un unioniste et un péquiste se sont ardemment portés à la défense de leur candidat respectif dans le comté de Jean-Talon.

L'unioniste Fernand Grenier, député de Mégantic-Compton, et organisateur du candidat Grégoire Biron, dans Jean-Talon, a été de loin le plus mordant.

Usant du langage coloré qui est le sien, M. Grenier a ridiculisé le chef libéral, M. Claude Ryan, qu'il a appelé "Rocky Belle-Calotte" suite à une photographie qui a fait le tour de la presse et où M. Ryan est coiffé d'une calotte.

Le député de Mégantic-Compton a accusé les libéraux de mener dans Jean-Talon "la campagne de la peur comme en 1973". Il a soutenu que le candidat libéral Jean-Claude Rivest, conseiller de l'ancien premier ministre libéral de 1970 à 1976, était "l'homme de Bourassa".

Il a par ailleurs accusé la candidate péquiste d'avoir honte de son

appartenance au Parti québécois, dont elle biffe soigneusement le nom sur ses pamphlets électoraux.

Il a mis en doute la maladie dont affirme être atteint depuis hier le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson. Selon M. Grenier, c'est parce qu'il ne veut pas commenter une suggestion de la candidature péquiste que le ministre du Travail s'absente de l'Assemblée nationale.

Mme Beaudoin avait suggéré la veille une médiation spéciale pour régler le conflit de travail qui paralyse le transport en commun depuis le 29 janvier dernier dans la ville de Québec.

Agitation

Pour leur part, le député libéral de Marguerite-Bourgeois, M. Fernand Lalonde, a prononcé un vibrant plaidoyer en faveur du candidat de son parti dans Jean-Talon, M. Jean-Claude Rivest, dénonçant en même temps "le séparatisme" du gouvernement Lévesque.

Quant au péquiste Jean-François Bertrand, de Vanier, il a soutenu que

c'est le chef libéral Claude Ryan qui est responsable, à cause de son intransigence à l'endroit de M. Raymond Garneau, de la tenue d'une élection complémentaire dans Jean-Talon.

Le débat a donné lieu à l'utilisation de tactiques parlementaires très spéciales.

D'une part, les libéraux sont intervenus pour retarder le discours que devait prononcer le député indépendant de Pointe-Claire, M. Bill Shaw. M. Shaw voulait mousser la candidature de son représentant dans l'élection partielle, le porte-couleur du Mouvement du Libre choix, M. Yves Beaudin.

En réplique, les députés péquistes sont massivement sortis pendant le discours que prononçait le député libéral Reed Scowen, de Notre-Dame-de-Grâce.

La sortie a causé un défaut de quorum et a forcé le président à suspendre les débats, privant du même coup le député Scowen de la possibilité de prononcer un plaidoyer en faveur de son porte-couleur dans Jean-Talon.

"Une écoeuranterie à peu près inqualifiable"

— Grenier

QUEBEC (PC) — Le Parti libéral, du Québec mène une campagne de peur dans Jean-Talon, soutient le whip de l'Union nationale, M. Fernand Grenier.

Au cours d'une conférence de presse qu'il donnait conjointement hier avec le candidat unioniste de cette circonscription, M. Grégoire Biron, le député de Mégantic-Compton a déclaré que le chef libéral et son candidat font davantage une campagne référendaire dans le but de faire peur aux gens. "Une écoeuranterie à peu près inqualifiable", a observé M. Grenier.

Il s'est livré par ailleurs à une violente attaque contre le chef libéral Claude Ryan, "cet avorteur du comité Pro-Canada, a-t-il dit, qui cherche à vendre son parti à même les argents ramassés pour ce comité".

De la candidate péquiste Louise Beaudoin, M. Grenier a dit qu'elle a mené jusqu'ici une campagne "indécente" en ne se présentant pas comme candidate indépendantiste.

"Elle sait très bien que le PQ n'est pas rentable dans Jean-Talon", a ajouté M. Grenier.

Pour sa part, M. Biron, à cinq jours

du scrutin, est assuré d'obtenir la faveur des électeurs de ce comté, malgré ce qu'en disent les sondages.

Le dernier sondage, celui réalisé par l'Institut québécois d'opinion publique — IQOP — n'accorde à l'UN que cinq pour cent du vote et fait état d'un fort pourcentage d'indécis, plus de 50 pour cent.

Or, selon M. Biron, ces indécis se rangeront derrière lui le 30 avril.

Il a expliqué que les militants de l'Union nationale sont des gens qui n'aiment pas s'afficher.

Morin profondément touché de l'honneur qui lui échoit

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Éducation du Québec Jacques-Yvan Morin s'est dit hier profondément sensible "à l'honneur que lui ont fait les délégués à la 32ème conférence des ministres de l'Éducation des pays d'expression française en l'éisant président de leur organisme.

Une quarantaine de délégués et plus de 175 observateurs ont assisté à la séance d'ouverture du congrès annuel dans le salon rouge de l'hôtel de l'Assemblée nationale.

Auparavant, M. Jean-Pierre Ouellet, ministre de la Jeunesse, de la récréation et des Ressources culturelles du Nouveau-Brunswick et qui dirige la délégation canadienne, avait souhaité la bienvenue au congressistes. Il a rappelé que samedi, à l'issue de la conférence à Québec, les délégués se rendront au Nouveau-Brunswick.

"La session de Québec revêt une importance toute particulière en raison même de la nature des thèmes proposés à notre réflexion", a dit M. Morin.



PRESIDENT — M. Jacques-Yvan Morin en compagnie de quelques-uns des ministres de l'Éducation des pays d'expression française.

(Photolaser PC)

"Qu'il s'agisse en effet, de recherche et innovation pédagogiques visant à l'ouverture de l'école sur la vie", ou de la "production locale de matériel pédagogique", nous retrouvons là des thèmes qui correspondent à quelques-unes des préoccupations majeures que nous entretenons comme ministres responsables du développement et de la qualité de l'éducation dans nos pays respectifs".

M. Morin a rappelé que la conférence remplit un triple but:

- Fournir aux pre-

miers responsables de l'éducation des pays où la langue française est utilisée, l'occasion d'échanger des opinions et des renseignements de façon suivie et organisée;

— Permettre une concertation sur les thèmes étudiés;

— Constituer l'élément moteur entre chacun des pays membres d'une coopération multilatérale concrète sans doute appelée à se développer encore.

L'an dernier, l'organisme avait tenu ses assises à Ouagadougou, en Haute-Volta.

Le futur rôle des conseils de comté remis en question

QUEBEC (PC) — Le milieu rural s'intéresse sur le sort futur des conseils de comté actuels, averti hier l'Union des conseils de comté et des municipalités devant la commission parlementaire qui entend les opinions sur le projet de loi sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire.

Ce projet de loi prévoit la création de conseils de comté à qui serait confié la tâche de préparer un schéma d'aménagement.

Ce ne serait donc pas le comté actuel qui procéderait au schéma d'aménagement; ce n'est pas au comté actuel que le projet de loi fait référence. Ce-

pendant, le comté actuel va continuer d'exister avec les mêmes pouvoirs qu'actuellement. Alors, que vient faire le conseil de comté actuel dans le cadre de cette loi, se demande l'UCCM.

C'est la première fois que ce problème est soulevé devant la commission parlementaire. L'UCCM a aussi soulevé pour la première fois un aspect du référendum prévu par le projet de loi.

On avait jusqu'ici soulevé la procédure jugée trop lourde du référendum. On avait aussi noté qu'il n'avait qu'une valeur consultative et que son résultat n'engageait pas.

Puisqu'il n'engage pas,

pourquoi ne pas simplifier la procédure, a dit l'UCCM, qui est d'avis que "le processus de consultation obligatoire" est exagéré.

"A force de trop consulter, il pourrait être quasi impossible d'atteindre les buts visés et n'importe quelle association ou groupement adverse pourrait freiner la bonne marche du projet pour des motifs futiles et cela pourrait augmenter les coûts," a souligné l'UCCM.

Le mémoire a aussi attiré l'attention sur la nécessité "d'harmoniser l'aménagement du territoire avec le zonage agricole. Ces deux politiques doivent définitivement aller de pair".

5 manières de rouler sur des Uniroyal



Avec chacune vous en avez pour votre argent en sécurité et en performance digne de confiance.

Ceinturé d'acier pour grands véhicules normales et intermédiaires

Radial PR6
\$61.95 ch.

INSTALLATION COMPRISE
GRANDEUR ER7814
FLANCS BLANCS

Ceinturé d'acier pour petites voitures

Radial 180
\$43.95 ch.

INSTALLATION COMPRISE
GRANDEUR 155SR13
FLANCS BLANCS

Fastrak®

Ceinturé
\$40.95 ch.

INSTALLATION COMPRISE
GRANDEUR E7814
FLANCS BLANCS

Fastrak®

4-nappes Poly
\$36.95 ch.

INSTALLATION COMPRISE
GRANDEUR E7814
FLANCS BLANCS

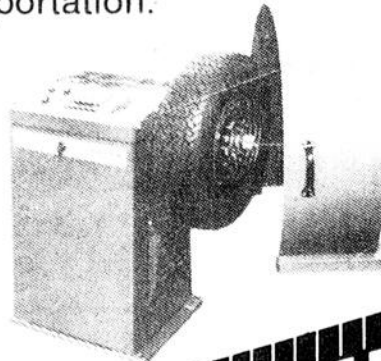
Laredo®

4-nappes Nylon
\$30.95 ch.

INSTALLATION COMPRISE
GRANDEUR E7814
FLANCS BLANCS

S'adaptent aux voitures GM, Ford, Chrysler, AMC et la plupart d'importation.

Uniroyal Marque Enregistrée.



EQUILIBRAGE ELECTRONIQUE PAR DES SPECIALISTES



PNEUS UNIROYAL

...votre Centre Uniroyal au

1133, boul. Talbot

Chicoutimi

549-5656



JOURNÉE DE REPOS — Le premier ministre élu Angus Maclean de l'Île-du-Prince-Édouard prend une journée de congé après avoir mené le PC à une victoire de 21-11 sur les libéraux, lundi. Avec le premier ministre, se trouve son chien Sigmund. (Photolaser PC)

Pionnier de l'Ouest

John McColl, président de Broadcast News

TORONTO (PC) — Un des pionniers de la radiotélédiffusion dans l'ouest du pays, John McColl, de Calgary, a été élu président de Broadcast News Limited, la compagnie associée à La Presse Canadienne, qui dessert les postes privés de radio et de télévision ainsi que le service de câblodiffusion.

M. McColl, qui est âgé de 58 ans, est président directeur général de la station de radio CFAC de Calgary Natif d'Écosse, il a servi dans la Cinquième Division blindée lors de la Seconde Guerre mondiale.

M. McColl a travaillé avec les stations CJPC et CJOC TV de Lethbridge, en Alberta, et CJVI de Victoria avant de déménager à Calgary en 1972.

M. McColl remplace M. Don M.-E.

Distilleries canadiennes

Ca va peut-être trinquer fort

OTTAWA (PC) — Ca va peut-être trinquer fort dans les salons des grandes distilleries canadiennes le mois prochain à l'annonce détaillée des nouvelles barrières tarifaires mondiales, mais le patron de bar n'en verra pas la différence.

Les négociateurs fédéraux n'entrevoient pas de changements importants dans le prix des importations de bière, vin et liqueurs, suite aux cinq années de pourparlers mondiaux tenus à Genève.

De prime abord, il semble que les grands profiteurs seront Joseph Seagram and Sons Ltd., et Hiram Walker and Sons Ltd., les deux plus importants importateurs de whisky embouteillé.

Lorsque les pourparlers ont pris

fin plus tôt ce mois-ci, les responsables fédéraux se sont bornés à déclarer que la nouvelle entente signifiera une libéralisation du commerce international concernant les boissons alcooliques.

Pour les distilleries canadiennes, le plus important changement concerne l'abandon par les États-Unis de sa façon plus que centenaire d'imposer la douane sur les boissons alcooliques importées.

Les Américains avaient en effet l'habitude d'imposer cette douane sur la quantité de liquide dans un contenu, plutôt que sur son degré d'alcool, donnant ainsi lieu à plusieurs anomalies et réticences de la part des distilleries canadiennes.

Réactions mixtes

Finalement, les États-Unis ont décidé de faire comme tout le monde, et si cela fait les délices de Seagrams et Walkers, d'autres compagnies exportant l'alcool de l'autre côté de la frontière pour y être embouteillé, ne s'en réjouissent pas outre mesure, notamment McGinness Distillers Ltd., Acadian Distillers Ltd., et Central Canadian Distillers Corp. Ltd.

Les distilleries canadiennes sont à ce point distillées sur la question que l'Association canadienne des distilleries refuse de prendre position officiellement.

Une chose est certaine toutefois:

plus de dollars pour le Canada, étant donné que le pays fait trois fois plus d'argent avec ses ventes à l'étranger de whisky embouteillé que par l'exportation d'alcool concentré.

Autre point favorable, le Japon, les États-Unis et les pays du Marché commun ont accepté d'adoucir leurs barrières tarifaires pour le whisky canadien, tout ceci étant toutefois difficile à évaluer concrètement, d'ici l'élaboration des nouvelles mesures prévues pour juin.

Quant aux provinces, certaines ont déjà ressenti, à des niveaux différents, le contrecoup de cette entente, mais la plupart, notamment le Québec, préfèrent attendre avant d'en parler.

Le PQ, des arrogants et des prétentieux

— Michel Chartrand

KINGSTON, Ont. (PC) — Selon le leader syndical montréalais Michel Chartrand, le gouvernement québécois n'est qu'un groupe prétentieux de professeurs d'universités, arrogants dans leur ignorance des travailleurs québécois.

Parlant mardi devant l'assemblée mensuelle du club Franco-philie de Kingston, le coloré repré-

sentant de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), a ajouté que les fonctionnaires provinciaux présentement en négociation avec le gouvernement péquiste étaient très insatisfaits de ce qu'on leur avait proposé jusqu'à présent.

"Ils n'offrent même pas une hausse de cinq cents l'heure aux employés d'hôpitaux."



ENCORE EN L'AIR — Le capt Hal Skaarup de l'équipe de démonstration de parachute Skyhawks des Forces canadiennes a rarement les pieds sur terre. Un vétéran de trois ans avec l'équipe, Skaarup a effectué 984 sauts. (Photolaser PC)

élections fédérales



L'ENFANT A LA FLEUR — Le premier ministre Pierre Trudeau accepte un bouquet de pissenlits d'Andrew Belanger, 5 ans, de Vancouver durant un arrêt de sa campagne électorale dans la banlieue Burnaby de Vancouver. (Photolaser PC)

Analyse de la campagne libérale

Trudeau semble avoir perdu de son adresse

OTTAWA (PC) — Le premier ministre, M. Trudeau, semble avoir quelque peu perdu de son adresse politique au moment où la campagne électorale s'engage dans sa dernière étape.

Il donne l'impression de s'amuser, se bat avec allégresse et ne cache pas du tout qu'il se considère plus apte que M. Joe Clark et les progressistes-conservateurs à maintenir l'unité du Canada contre le séparatisme du Québec.

Mais ses considérations sur la possibilité d'un gouvernement minoritaire, ses affirmations que les Canadiens sont "presque séditieux" s'ils ne considèrent pas importante la question de l'unité, et ses attaques meurtrières contre M. Clark laissent croire qu'il cherche une formule pour vaincre le 22 mai.

Depuis le début, M. Trudeau est sur l'offensive.

Au lieu de chercher à défendre le gouvernement qu'il dirige depuis 11 ans, il a cherché à matraquer M. Clark et le gouvernement progressiste-conservateur qu'il formerait s'il le battait.

Et pendant que ses adversaires l'accusent de diviser le pays et d'entretenir un climat semblable à

celui qui a porté le Parti québécois au pouvoir en 1976, M. Trudeau se présente comme le seul chef capable de tenir uni le Canada.

Marche arrière

Dans un moment d'inattention, il a dit qu'il pourrait bien essayer de continuer à gouverner s'il ne gagnait que cinq ou dix sièges de moins que les conservateurs de M. Clark quand on aura dépouillé le scrutin des 282 circonscriptions.

Ses adversaires n'ont pas raté l'occasion de citer ces propos en exemple de ce qu'ils appellent son arrogance et son "mépris de la démocratie" et M. Trudeau a promptement fait marche arrière.

Il avait exprimé, dit-il, ses "sentiments les plus intimes", et non un jugement politique qu'il pourrait faire si, comme certains l'insinuent, aucun parti n'obtenait la majorité le jour des élections.

Mais l'incident, et plusieurs autres, laissent croire que M. Trudeau a perdu de cette sûreté de soi presque cavalière dont il témoignait en 1974, 1972 et 1968.

Des observateurs laissent entendre que la publication récente

de l'autobiographie de sa femme séparée, "Beyond Reason" (en français: "A coeur ouvert"), lui a coupé le souffle. D'autres disent qu'il est tout simplement intrigué de se trouver nez à nez avec l'inxéperimenté M. Clark, âgé de 39 ans.

Quoi qu'il en soit, la stratégie libérale, basée sur l'idée que l'on devrait comparer M. Trudeau à son adversaire M. Clark et non au Tout-Puissant, a donné lieu à d'assez étonnantes formules.

Un "maitre d'hôtel"

A propos de l'unité nationale, il a décrit M. Clark comme "un maître d'hôtel" qui remplira des commandes des députés libéraux "sans jamais prendre fait et cause pour le Canada". Et pourtant le gouvernement Trudeau a réduit le contrôle central sur les régimes de santé et de bien-être, sur l'immigration et les communications, en faveur des provinces. Et il a promis d'accorder encore plus de pouvoirs aux gouvernements "inférieurs".

Au sujet du contrôle des prix et salaires, il accuse M. Clark de "basculer", d'avoir voté contre ce contrôle après que les conservateurs les aient préconisés aux élections de 1974. Et cependant, M. Trudeau a gagné les dernières élections et combattant ces contrôles mêmes qu'il imposait 15 mois plus tard.

Quant au chômage, il reproche à M. Clark de ne promettre la création de 1.5 million d'emplois, ou environ 25,000 par année, d'ici 1985. Or, malgré un rythme de nouveaux emplois actuellement d'environ 400,000 par année, près d'un million de Canadiens, ou environ 7.9 pour cent de la force ouvrière, n'ont pas d'emploi.

A propos des actes illégaux de la GRC, il réprimande M. Clark qui réclame une loi autorisant les ministres à faire des exceptions pour la GRC "de sorte que la police ne violerait pas la loi". Mais il ne considère pas, dit-il, qu'une campagne électorale soit le moment opportun pour répondre à des questions précises sur la connaissance que le cabinet aurait eue d'anciens méfaits de la GRC.

Sondages

Les conservateurs gagnent du terrain

OTTAWA (PC) — Les sondages effectués depuis l'annonce de l'élection fédérale générale du 22 mai prochain démontrent que les conservateurs du leader Joe Clark gagnent du terrain aux dépens des libéraux de M. Trudeau.

Les résultats du sondage Gallup publiés hier montrent que les libéraux ont une avance de cinq pour cent sur les conservateurs, avec 43 pour cent du vote déclaré.

Mais ce sondage a été effectué environ une semaine avant un autre sondage fait par le département de journalisme de l'Université de Carleton et commandé par Radio-Canada. Le sondage Carleton-Radio-Canada s'adressait à près du double des électeurs et révélait que les conservateurs

dominaient avec 40.2 pour cent du vote déclaré, contre 38.4 aux libéraux.

Les deux sondages estiment à 32 pour cent le nombre des indécis. Le Gallup a une marge d'erreur de quatre pour cent, et celui de Carleton-RC, moins de trois pour cent.

Le Gallup accorde 17 pour cent du vote déclaré aux néo-démocrates d'Ed Broadbent, établi selon un sondage auprès de 1,004 électeurs. Le Carleton-RC leur en accorde 16 pour cent, après interview auprès de 2,286 électeurs.

Indifférence

Le chef conservateur a souri lorsqu'on l'a informé des résultats du Gallup. Il a expliqué qu'ils variaient de ceux publiés par Carleton-RC, en précisant toutefois que le seul vraiment important était celui du 22 mai.

De son côté, M. Trudeau semblait indifférent aux résultats du Gallup, expliquant qu'il prêtait très peu attention aux sondages. Toutefois, Jim Coultts, son principal secrétaire, a laissé entendre que les résultats du Gallup étaient encourageants pour les libéraux, ajoutant que ceux du Carleton-RC étaient une farce.

Pour sa part, Broadbent était visiblement heureux du Gallup, lui octroyant deux pour cent de plus que son total de mars dernier. Selon lui, les électeurs répondent fa-

vorablement à son programme.

"J'anticipe que nous allons faire beaucoup mieux d'ici la fin de cette campagne", a-t-il ajouté.

Le Gallup, réalisé entre le 5 et 7 avril, accorde une hausse de deux pour cent aux libéraux, comparativement à leur classement de mars dernier, cependant que les conservateurs ont perdu trois pour cent.

L'Ontario

La différence la plus significative de ces sondages se situe dans les "points chauds" de l'Ontario, où les partis s'accordent à prédire que c'est là que va se jouer l'élection.

Selon Gallup, les deux princi-

paux partis sont nez à nez dans cette région, avec environ 40 pour cent chacun du vote déclaré, tandis que Carleton-RC accorde une avance de 45-38 aux conservateurs devant les libéraux.

Au Québec, Gallup accorde 66 pour cent du vote déclaré aux libéraux et Carleton-RC, 61.5 pour cent.

Les deux sondages déclarent toutefois que le Québec compte le plus d'indécis, soit 43 pour cent selon Gallup, et 37 pour cent selon Carleton-RC.

Il s'accordent d'autre part la moitié du vote aux conservateurs dans l'Ouest canadien, le reste étant partagé équitablement entre libéraux et néo-démocrates.

horaire

CJPM

JEUDI, 26 AVRIL

9.30 Fanfan Dédé
10.00 Les Satellites
10.15 Dessins animés
10.30 A votre service
10.45 Bonjour madame
11.30 Du coq à l'âne
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 A vous de jouer
13.00 Personnalité
13.30 Cinéma: "Vallée de la poudre"
15.30 Une demi-heure avec Claude Olivier

16.00 Le monde de monsieur Tranquille
16.30 Les Tannants
17.30 Parle parle, jase jase
18.30 Studio Six
19.00 Qui dit vrai?
19.30 Monsieur Pointu, S.V.P.
20.00 Jeudi 20 heures
22.00 Regards sur le monde
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Dernière édition
23.10 En fin de soirée: "Cercle de feu"

VENDREDI, 27 AVRIL

9.30 Fanfan Dédé
10.00 Les Satellites
10.15 Dessins animés
10.30 A votre service
10.45 Bonjour madame
11.30 Du coq à l'âne
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 A vous de jouer
13.00 Personnalité
13.30 Cinéma: "Marqué au fer rouge"
15.30 Dessins animés
16.00 Le monde de monsieur Tranquille

VENDREDI, 27 AVRIL

16.30 Les Tannants
17.30 Parle parle, jase jase
18.30 Studio Six
19.00 Faut le faire
19.30 Patrick et Renée
20.00 Médecin d'aujourd'hui
21.00 Les annales de Marie
21.30 Découverte du Québec
22.00 Région 02
22.20 La Corne d'abondance
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Dernière édition
23.10 En fin de soirée: "Coup dur à Tanger"

CKRS

JEUDI, 26 AVRIL 1979

8.30 Le prince noir
9.00 En mouvement
9.15 Les Oriolans
9.30 Passe-Partout
10.00 Animagerie
10.15 Minute Moutoute
10.30 Magazine-express
11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Au milieu du jour
12.30 Les Coqueluches
13.31 Téléjournal
13.36 Femme d'aujourd'hui
14.30 Cinéma: "Mademoiselle stop"
16.00 Bobino
16.30 Pop-Citrouille
17.00 Cinéma de 5 heures:

"L'homme à démasquer"
Au fil de l'actualité (2e édition)
Téléjournal national
Actualités régionales
Nanny
Du tac au tac
La Soirée du Hockey: "Quart de finale"
Téléjournal national et international
Météo
Au fil de l'actualité (3e édition)
Actualités régionales
Nouvelles du sport
Cinéma: "Le cercle infernal"

VENDREDI, 27 AVRIL 1979

8.30 Les travaux d'Hercule Johnson
9.00 En mouvement
9.15 Les cent tours de Centour
9.30 Passe-Partout
10.00 La boîte à lettres
10.15 Virginie
10.30 Magazine-express
11.00 Bonjour, comment mangez-vous?
11.30 Au milieu du jour
12.30 Les Coqueluches
13.31 Téléjournal
13.36 Femme d'aujourd'hui
14.31 Le ateliers
15.30 Fanfreluche
16.00 Bobino
16.30 Es-tu d'accord?
17.00 Cinéma de 5 heures: "Le vengeur"

VENDREDI, 27 AVRIL 1979

Au fil de l'actualité (2e édition)
Téléjournal national
Actualités régionales
Télé-Selection: "Le shérif"
20.30 Vedettes en direct
21.00 Sous le signe du Lion
22.30 Téléjournal national et international
22.59 Météo
Au fil de l'actualité (3e édition)
Actualités régionales
Nouvelles du sport
Cinéma: "Flics et voyous"
01.15 Ciné-nuit: "Chackmool le bâtard de Dodge City"

CBJET

JEUDI, 26 AVRIL 1979

9.00 A Thought for Today
9.05 CBC 5 Good Morning
9.15 The Friendly Giant
9.30 Québec School Telecasts
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
11.58 CBC 6 Good Afternoon
12.00 Coronation Street
12.30 Search for Tomorrow
13.00 Today From the West
14.00 The Edge of Night
14.30 Take 30
15.00 The Bob McLean Show

Sherlock Holmes
What's New
The Partridge Family
All in the Family
The City at Six
The Mary Tyler Moore Show (Repeat)
Dance Fever
Stanley Cup Hockey
The National
The City Tonight
Life at Stake

VENDREDI, 27 AVRIL 1979

9.00 A Thought for Today
9.05 CBC 5 Good Morning
9.15 The Friendly Giant
9.30 Québec School Telecasts
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
11.58 CBC 6 Good Afternoon
12.00 Coronation Street
12.30 Search for Tomorrow
13.00 Today From the Pacific
14.00 The Edge of Night
14.30 Take 30
15.00 The Bob McLean Show
16.00 Sherlock Holmes

VENDREDI, 27 AVRIL 1979

Mr. Dressup
The Partridge Family
All in the Family
The City at Six
The Mary Tyler Moore Show (Repeat)
In the Public Eye
All in the Family
Front Page Challenge
Search for the Stars
The Two Ronnies
The Goodies
The National
The City Tonight
The Professionals

CJBR

JEUDI, 26 AVRIL

9.00 En mouvement
9.15 Les Oriolans
9.30 Passe-partout
10.00 Animagerie
10.15 Minute Moutoute
10.30 Magazine express
11.00 Trouvailles de Clémence
11.30 Action santé
12.00 Demetan
12.30 Les coqueluches
13.00 Téléjournal
13.35 Femmes d'aujourd'hui
14.30 Cinéma: Mademoiselle Stop ou (les petits matins)

Bobino
Pop citrouille
L'heure de pointe
Ce soir nations!
Ce soir régions!
Génies en herbe
Du tac au tac
La soirée du hockey
Téléjournal
Téléjournal régional
Nouvelles du sport
Télé sélection
Sentence de mort
Cinéma: Dracula vit toujours à Londres

VENDREDI, 27 AVRIL

9.00 En mouvement
9.15 100 tours de Centour
9.30 Passe partout
10.00 Boîte à lettres
10.15 Virginie
10.30 Magazine express
11.00 Terre et moissons
11.30 Les Pierrefeu
12.00 Le prince noir
12.30 Les coqueluches
13.00 Téléjournal
13.35 Femmes d'aujourd'hui
14.30 Les ateliers
15.30 Fanfreluche
16.00 Bobino
16.30 Es-tu d'accord

VENDREDI, 27 AVRIL

L'heure de pointe
Ce soir national
Ce soir régional
A communiquer
Les grands films: Les grands Moyens
21.30 Forum
22.30 Téléjournal
23.05 Téléjournal régional
23.12 Nouvelle du sport
23.22 Cinéma: Flics et voyous
01.15 Ciné nuit: Chacmol, bâtard de Dodge City

WEZF

JEUDI, 26 AVRIL

6.00 Good Morning Jesus
7.00 Good Morning America
9.00 PTL Club
11.00 Laverne and Shirley
11.30 Family Feud
12.00 \$20,000 Pyramid
12.30 Ryan's Hope
13.00 All my Children
14.00 One Live to Live
15.00 General Hospital
16.00 The Edge of Night
16.30 The Merv Griffin Show
18.00 World News Tonight

Hollywood Squares
The Andy Griffith Show
Bewitched
Mork and Mindy
Angie
Stars on Ice
Time Express
Live It Up
Barnaby Jones
CTV National News
Pulse
The Twelve Midnight Movie: "Once Upon a Time in the West"

VENDREDI, 27 AVRIL

6.00 Good Morning Jesus
7.00 Good Morning America
9.00 PTL Club
11.00 Laverne and Shirley
11.30 Family Feud
12.00 \$20,000 Pyramid
12.30 Ryan's Hope
13.00 All my Children
14.00 One Live to Live
15.00 General Hospital
16.00 The Edge of Night

VENDREDI, 27 AVRIL

The Merv Griffin Show
World News Tonight
Hollywood Squares
The Andy Griffith Show
Family Feud
Friday Night Movie: "With this Ring"
The Mary Tyler Moore Show
Alan King Tennis Classic

CFCF

JEUDI, 26 AVRIL 1979

6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercises
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 What's Cooking?
10.00 The New Ed Allan Show
10.30 Definition
11.00 The Community
11.30 Rocket Robin Hood
12.00 The Flintstones
12.30 Street Talk
13.00 McGowan and Co.
13.30 The Alan Hamel Show
14.30 Another World
16.00 The Mad Dash

Family Feud
The Price is Right
Pulse
Angie
Stars on Ice
Time Express
Live It Up
Barnaby Jones
CTV National News
Pulse
The Twelve Midnight Movie: "Once Upon a Time in the West"

VENDREDI, 27 AVRIL 1979

6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercises
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 What's Cooking?
10.00 The New Ed Allan Show
10.30 Definition
11.00 The Community
11.30 Rocket Robin Hood
12.00 The Flintstones
12.30 Street Talk
13.00 McGowan and Co.
13.30 The Alan Hamel Show
14.30 Another World
16.00 The Mad Dash

VENDREDI, 27 AVRIL 1979

Family Feud
Wonder Woman
Pulse
Delta House
Circus
Diff'rent Strokes
Hello Larry
The Dukes of Hazzard
The Rockford Files
Ciné-Québec
CTV National News
Pulse
The Twelve Midnight Movie: "Mutiny on the Bounty"

TELEVISION COMMUNAUTAIRE

JEUDI, 26 AVRIL

8.45 Entre nous
9.45 Câble-guide
12.00 Entre nous
12.30 Câble-guide
14.00 Assemblée nationale

Entre nous
Entre nous
Cercle de presse
Câble-guide
Entre nous
Assemblée nationale (Reprise)
Entre nous

VENDREDI, 27 AVRIL

8.00 Théâtre d'enfants: "La Belle au bois dormant"
19.00 Conseil d'ami (Conscimination)
19.30 Assemblée nationale
21.00 La vie municipale de Chicoutimi

RADIO-QUEBEC

JEUDI, 26 AVRIL 1979

13.00 Tourlou - Dessins animés
13.30 Canadiens, canailles, canayens - L'église de 1840 à nos jours
14.00 Guerre et paix - Le bal
15.00 Québec, des hommes, des siècles - Documentaire
16.00 Babillard - Magasin culturel
16.30 Faire et défaire - A bord
18.30 Le petit prince orphelin -

Dessins animés
Le drame de la survie - Bienvenue chez vous
Manger comme du monde - Les joies et les contraintes de l'allaitement
Laissez-passer - La Grèce des colonels
Cinéma Q.N.F. - 24 heures ou plus

VENDREDI, 27 AVRIL 1979

13.00 Le petit prince orphelin - Dessins animés
13.30 Le drame de la survie - Bienvenue chez vous
14.00 Manger comme du monde - Les joies et les contraintes de l'allaitement
Laissez-passer - La Grèce des colonels
14.30 Studio 1 - Talk Show

392 Racine est Chicoutimi, Qué.

392 Racine est Chicoutimi, Qué.

Pour tous renseignements concernant l'abonnement à TELÉ 392, veuillez communiquer au numéro suivant:

TELÉ 392

SUR LE CANAL 13 COMMUNAUTAIRE
JEUDI, 26 AVRIL 1979
CERCLE DE PRESSE
L'Association des journalistes du Saguenay reçoit chaque semaine à son déjeuner-causette un conférencier de marque. DIFFUSION: JEUDI 18H00, VENDREDI 10H00, SAMEDI 19H00.

Disponibilité des services à
Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquière



je vis mon alcoolisme

"...en 1947, on me plaça dans un orphelinat"

Édition Québecor: Tous droits réservés Ottawa 1978

longtemps, me parut incompréhensible et que j'attribuai à une inexplicable jalousie de mes parents, une sorte d'envie, comme si, ayant pressenti le bonheur que je goûtais à la vie champêtre, ils eussent voulu à dessein m'en priver, parce que le bonheur des autres, fussent-ils ses propres enfants, est insupportable, tant il est rare.

En cessant d'aller à la campagne pour les vacances estivales, je cessai aussi de voir mon grand-père, ou en tout cas, je ne pus le voir aussi souvent. J'y étais très attachée. Et, je crois que cet attachement était réciproque. Peut-être parce que, sur le point de quitter la vie, les vieux comprennent mieux ceux qui y entrent, peut-être parce que leur relatif détachement des choses de ce monde leur permet de comprendre l'insouciance enfantine qui, si souvent, pèse aux gens raisonnables, mon grand-père me comprenait. Notre entente se passait d'ailleurs de mots. Et, lorsque nous devions parler, parler à demi-mots nous suffisait. Je sentais en lui un génie bienveillant et protecteur. Génie dont la puissance n'était pas purement abstraite, car lorsque je me réfugiais derrière ses grosses culottes, la protection que j'y trouvais était bien tangible. Mon père le respectait, le craignait même, sans doute, et son regard sévère et péremptoire le paralysait lorsque, ayant bu, et sous prétexte de quelque peccadille, il prétendait nous éduquer en se déchargeant de sa mauvaise humeur et de ses déboires.

GRAND-PÈRE
Mon grand-père à moi
J'aime me souvenir de toi
Au coup de blanc que tu prenais
A la cachette de grand-maman
Au chausson que tu remplissais
A Noël ou au Jour de l'An...
Avec toi, l'hiver passait
Et, je n'avais pas froid
Tu me racontais n'importe quoi
Ta récolte de tabac
Ou la senteur des bois
J'aimais bien travailler pour toi
A la saison du tabac
Je faisais mes journées d'enfant
Et, tu me payais un salaire de grand
Tu te souviens?
Quand tu faisais lâcher grand-mère
Pour me faire rire...
Fronçant les moustaches, elle marmonnait
Un "Vieux Snoro", ou quelque chose de pire
J'attendais avec impatience
Les jours de marché
Tout en sachant à l'avance
Que tu m'avais rapporté
Ma tresse de bananes
J'adorais les bananes...
Si j'avais peur
Tu me prenais entre tes bras
Si j'avais mal
Tu me donnais de ta tisane à toi...

Grand-Père
Mon grand-père à moi
Je t'aime...

En septembre 1947, j'entraî chez les sœurs de la Providence, à l'Or-

phelinat St-Eusèbe, à Joliette. J'entraî, ou plutôt, on m'y fit entrer. Car, si ce n'eût été que de ma volonté, l'accueil poli, mais froid qu'on m'y fit eût suffi à me faire tourner les talons. En tout cas, s'il est vrai que la Providence est dispensatrice de tout bien et que le mal lui est étranger, les sœurs de la Providence portent fort mal leur nom. C'est du moins ce que je ressentais à ce moment-là. Car, quoiqu'il ne me déplût pas de devenir pensionnaire, c'est-à-dire de prendre congé de ma famille, la vie à l'orphelinat fut loin de me convenir. En fait, tout m'y déplût, les grumeaux qu'on me forçait à manger au petit déjeuner et surtout les restes de table de tout l'édifice qui, outre l'orphelinat, comprenait un hospice et un hôpital. Rien n'était plus contraire à ma nature libre que les règles strictes de la maison. Je m'y sentais aussi à l'étroit que si j'avais été enfermée. J'étais dans les corridors froids et sombres qui sentaient fort le mauvais détergent, j'avais peine à respirer et, comme une plante privée de soleil, je m'étiolais. Jamais, je n'eus plus profonde nostalgie de la liberté de mon ancienne vie champêtre qu'à cet orphelinat. Les enfants qui y étaient n'étaient pas uniquement dépossédés de leurs parents, mais du soleil, de la liberté, de la vie. Habitée à la campagne à régler l'horaire de ma journée, selon mon caprice et ma fantaisie, je devais accepter un emploi du temps qui me paraissait aussi lourd qu'insensé.



C'est dans cet enfer, pourtant, qu'un matin, se produisit un événement qui allait être si déterminant pour ma vie future: une sorte de révélation, d'éblouissement. C'était par un beau samedi matin. A travers les grandes fenêtres grillagées, le soleil inondait l'orphelinat. Je me acquittais, en compagnie de la grande qu'on m'avait assignée, de la corvée hebdomadaire. Car, il était entendu que notre éducation ne serait pas uniquement livresque et ne dédaignerait pas d'humbles tâches dont l'apprentissage nous préparerait supposément à remplir notre futur rôle de reine du foyer: un moyen déformé, sans doute, de réduire les frais d'entretien.

A SUIVRE...

films à la télévision

13h30
CJPM — CINEMA. "La vallée de la poudre". (The Shepman) (4). — E.-U. 1957. Western de G. Marshall avec Glenn Ford, Shirley MacLaine et Mickey Shaughnessy. — Un éleveur de moutons s'installe dans une vallée réservée jusque-là aux bêtes à cornes. — Ton de parodie amusant. Photographie soignée. Interprétation nuancée de Ford. — E. (2 h.).

14h30
CKRS — CJBR — CINEMA. "Mademoiselle Stop". (5). — Fr. 1962. Comédie de J. Audry avec Agathe Aoms, Jean-Claude Brialy et François Perier. — Les aventures d'une jeune fille faisant de l'auto-stop. — Scénario inconsistant. Rythme bon-enfant. Mise en scène nonchalante et sans apprêts. Interprètes de talent. (1 h. 30).

17h00
CKRS — CINEMA DE 5 HEURES. "L'homme à démasquer". (Chase a Crooked Shadow) (4). — G.-B. 1958. Drame policier de M. Anderson avec Anne Baxter, Richard Todd et Herbert Lom. — Une jeune héritière doit faire face à un homme qui prétend être son frère. — Scénario ingénieux. Intérêt soutenu. Bons interprètes. Atmosphère tendue. — A. (1 h. 45).

20h00
CJPM — JEUDI 20H00. "Les portes de feu". (5). — Fr. 1971. Drame de guerre de C. Bernard-Aubert avec Dany Carrel, Emmanuelle Riva et Georges Arnel. — Un médecin français et quatre infirmières sont fait prisonniers par les Allemands dans le désert de Libye. — Situations conventionnelles. Mise en scène inégale. Passage réussi. Interprétation peu convaincante. (2 h.).

R.-Q. — CINEMA ONF. "24 heures ou plus". Exceptionnellement. "Cinéma ONF" dure deux heures. Film de Gilles Groulx. Ce film est un "journal collectif", un collage de situations du "vivre à Montréal" de gens qui ne trouvent pas leur compte dans cette société en novembre 1971. Une équipe de cinéastes a voulu enregistrer "l'actualité sociale".

23h10
CJPM — FIN DE SOIRÉE. "Le cercle de feu". (Ring of Fire) (5). — E.-U. 1962. Drame policier de A. L. Stone avec David Janssen, Joyce Taylor et Frank Gorshin. — Des bandits qui ont enlevé un policier provoquent accidentellement un feu de forêt. — Intrigue mal définie. Intéressante grâce à une mise en scène habile. Interprétation honnête.

23h20
CKRS — CINEMA. "Le cercle infernal". (The Racers). (5). — E.-U. 1954. Drame de H. Hathaway avec Kirk Douglas, Bella Darvi et Gilbert Roland. — La vie sentimentale et professionnelle d'un coureur automobile dur et ambitieux. — Côté documentaire intéressant. Intrigue conventionnelle. Interprétation peu convaincante.

CJBR — TELE-SELECTION. "Sentence de mort". (Death Sentence). (5). — E.-U. 1974. Drame policier de E. J. Swackhammer avec Cloris Leachman, Lawrence Luckinbill et Hope Summers. — Une femme-jurée dans un procès pour meurtre se convainc de l'innocence de l'accusé et découvre que son propre mari est le vrai coupable. (1 h. 20).

00h00
CFCF — THE TWELVE MIDNIGHT MOVIE. "Once Upon a Time in the West" (3). — It. 1968. Western de S. Leone avec Charles Bronson, Henry Fonda et Claudia Cardinale. — Un inconnu se fait le protecteur d'une femme menacée par des bandits. — Mise en scène spectaculaire. Traitement stylisé. Notes d'humour. Très bonne distribution.

00h40
CJBR — CINEMA. "Dracula vit toujours à Londres". (The Satanic Rites of Dracula) (5). — G.-B. 1973. Drame d'horreur de A. Gibson avec Christopher Lee, Peter Cushing et Michael Coles. — Les services secrets britanniques font appel à un spécialiste en sciences occultes pour contrecarrer les projets du comte Dracula. — Touches insolites. Un certain intérêt. Mise en scène fonctionnelle. Interprétation adéquate. (1 h. 30).

élections fédérales



BOTTE POLITIQUE — Le premier ministre Pierre Trudeau met sa botte politique sur un ballon de soccer durant un arrêt de sa campagne électorale à l'Institut de technologie de la Colombie-Britannique à Burnaby, une banlieue de Vancouver.

(Photolaser PC)

Trudeau se fait prof d'économie

VANCOUVER (PC) — Le premier ministre Trudeau s'est fait hier midi professeur d'économie, alors qu'il s'est adressé à des étudiants de l'Institut de technologie de la Colombie-Britannique.

Pendant environ une heure, M. Trudeau a cité des statistiques et expliqué longuement pourquoi, selon lui, il n'y a pas de raison d'être pessimiste quant à l'avenir économique du pays.

L'Institut de technologie est le seul du genre en Colombie-Britannique et accueille environ 4.000 étudiants. Quelque 500 d'entre eux s'étaient déplacés pour écouter le discours sur le bilan économique du gouvernement libéral des dix dernières années.

Tel un professeur donnant un cours magistral, le premier ministre a tenté de convaincre les étudiants que la position économique du Canada est bonne. Il a même tiré de sa poche un bulletin économique récent de la Banque Royale pour démontrer que le Canada est le pays industrialisé qui a créé le plus d'emplois au cours des dix dernières années.

Il a avoué que l'inflation et le chômage pourraient être moins élevés mais a ajouté que son gouvernement avait voulu combattre ces deux problèmes en même temps.

Travailleurs étrangers

Il a dit que le Canada ne voulait

pas renvoyer chez eux les travailleurs étrangers lorsqu'il n'y a plus d'emploi comme l'a fait l'Allemagne fédérale lorsqu'elle avait décidé de lutter contre l'inflation.

M. Trudeau a été interrompu à plusieurs reprises par des chahuteurs, l'un s'opposant aux dépenses trop importantes du gouvernement fédéral, l'autre, à la politique qui permet au dollar canadien de flotter et un autre qui accusait le premier ministre d'exagérer l'importance du Québec dans le débat constitutionnel.

Plus tôt au cours de la journée, le premier ministre avait participé à une émission radiophonique animée par l'ancien député fédéral conservateur, M. John Reynolds, à Vancouver.

Après avoir répondu aux questions d'usage, quelques auditeurs ont téléphoné pour discuter entre autres de la peine capitale.

M. Trudeau a accusé un auditeur d'être ignorant lorsque celui-ci a affirmé qu'il n'y avait pas d'affiches bilingues à Montréal et très peu d'écoles de langue anglaise.

M. Trudeau a tenu à lui faire savoir que les anglophones du Québec avaient leurs propres écoles de langue anglaise.

M. Trudeau se rendait en fin d'après-midi à Nanaimo, sur l'île de Vancouver, où il devait être l'invité du Centre culturel italo-canadien.

Clark nie le droit du Québec à l'autodétermination

par Claude Papineau

TORONTO (PC) — Le chef du Parti conservateur, M. Joe Clark, a indiqué mercredi qu'il n'a pas l'intention de reconnaître le droit du Québec à l'autodétermination.

"Le Québec ne peut pas, par un vote, se retirer du Canada", a-t-il déclaré à Toronto au cours d'une conférence de presse tenue dans le cadre de la tournée électorale.

Répondant à une question, il a déclaré qu'il était juste de dire que quelque soit les circonstances, jamais il n'accorderait le droit du Québec à l'indépendance.

M. Clark a également dit qu'il refuserait de négocier, quel que soit le mandat pour l'indépendance que le peuple du Québec accorde à son gouvernement.

Sur cette question, M. Clark adopte une position plus radicale encore que celle du premier ministre Trudeau qui, a déjà déclaré qu'il ne s'opposerait pas à la volonté collective des Québécois, si elle est clairement exprimée, et qu'il choisirait de partir si les Québécois choisissent l'indépendance.

Invité à expliquer sa position, plus tard dans la journée, M. Clark a déclaré à la presse qu'il ne croyait pas que le seul vote d'une province puisse mettre fin à l'existence du Canada.

On insiste trop sur le référendum, qui n'est qu'une partie du processus visant à convaincre les Québécois qu'il est plus avantageux pour eux de demeurer dans un pays suffisamment vaste pour encourager le développement de leur culture et de leur économie.

M. Clark a par ailleurs dit qu'il n'utiliserait pas la force pour garder le Québec dans la confédération, puisque c'est avec des arguments et non des armes qu'on garde une na-

tion unie. Il n'a pas dit croire en outre que son refus de négocier, même suite à un résultat positif du référendum, ne provoque la violence au Québec.

"S'il y a violence, elle viendra d'un fort petit groupe", a-t-il dit.

Par ailleurs, M. Clark s'est dit convaincu que, s'il est porté au pouvoir le 22 mai, il pourra en venir à un accord sur les questions constitutionnelles avec neuf des 10 gouvernements provinciaux, a-t-il dit, qui entendent faire progresser le pays ensemble.

On pourrait reconnaître le rôle du gouvernement fédéral dans les emprunts à l'intention des provinces et sa fonction de coordination des investissements étrangers au pays, a-t-il précisé, ajoutant qu'il estime être en mesure de conclure des ententes avec les provinces dans les secteurs de la consommation, de l'environnement, des communications, des pêches, et en vue du rétablissement du Conseil des ministres des ressources.

D'autre part, le leader conservateur a déclaré qu'il n'entend pas modifier le programme de son parti de manière à satisfaire les néo-démocrates et les créditistes s'il doit diriger un gouvernement minoritaire.

"J'aurai été porté au pouvoir grâce à ce programme et les tiers partis auront à assumer les conséquences politiques de leurs gestes s'ils font obstruction à un gouvernement qu'ont choisi les Canadiens."

M. Clark a précisé en outre qu'il entend s'assurer que les Canadiens puissent contrôler au moins 80 pour cent des actions de la société fédérale Petro Canada si elle est rendue au secteur privé comme le proposent les conservateurs.



DETENTE — Le chef progressiste conservateur Joe Clark prend une attitude détendue alors qu'il répond aux questions lors d'une conférence de presse à Toronto, hier. Il a déclaré durant la conférence de presse qu'un gouvernement conservateur minoritaire ne conclurait pas d'entente avec les tiers partis pour demeurer au pouvoir.

(Photolaser PC)

Ed Broadbent accorderait des subventions aux propriétaires

TORONTO (PC) — M. Ed Broadbent a promis mercredi qu'un gouvernement du NPD accorderait des subventions aux propriétaires à revenus faibles ou moyens, afin de réduire les taux hypothécaires.

Les familles gagnant moins de \$30.000 par année seraient admissibles à ces subventions qui prendraient la forme de chèques mensuels.

Ce programme a été dévoilé à la hâte à Toronto, à la suite de changements de dernière minute apportés à l'itinéraire de campagne de M. Broadbent.

Il aurait pour effet de réduire les taux d'intérêt hypothécaires de 11 pour cent où ils se situent actuellement, à 9 ou 8 pour cent.

La subvention annuelle maximum serait de \$1.000 par foyer. Par exemple, d'expliquer M.

Broadbent, un chef de famille gagnant moins de \$25.000 par année et devant rembourser une hypothèque de \$40.000 assortie d'un taux de 11 pour cent sur un terme de cinq ans, économiserait \$960 par année, alors qu'un chef de famille gagnant moins de \$30.000 réaliserait une économie annuelle de \$650.

Sans nommer le leader conservateur, M. Joe Clark, il a déclaré que la politique prônée par le NPD était plus équitable pour les propriétaires à revenus moyens que les programmes mis de l'avant par d'autres partis.

Nombreux appuis

Les conservateurs se sont assurés de nombreux appuis en promettant d'autoriser la déduction des intérêts hypothécaires aux fins d'impôts, mais des critiques soutiennent que

leur programme est discriminatoire envers les locataires et ceux qui ne peuvent se permettre d'acquies une maison.

M. Clark a promis qu'un gouvernement conservateur permettrait aux propriétaires de déduire jusqu'à \$5.000 par année des revenus imposables pour les intérêts hypothécaires et jusqu'à \$1.000 par année pour la taxe foncière.

Contrairement à la politique prônée par M. Broadbent, le programme de M. Clark ne ferait sentir son effet qu'à l'époque des impôts.

Les conservateurs affirment que la mise en oeuvre de leur programme coûterait \$400 millions au cours de la première année d'opération, alors que M. Broadbent soutient que celui du NPD entraînerait des déboursés de \$330 millions au cours de la première année.

Ministère des Postes

L'entrée interdite à Fabien Roy

par André Bellemare

QUEBEC (PC) — Le chef du Crédit social, M. Fabien Roy, s'est frappé le nez à la porte du bureau-chef du ministère des Postes, à Québec, hier, quand le gérant de secteur, M. Lucien Girard, ne l'a pas autorisé à aller rencontrer le personnel dans le cadre de sa tournée électorale.

Mais, un groupe d'employés, surtout des postiers, sont venus à sa rencontre sur le perron de l'édifice de la rue Saint-Paul pour engager le dialogue et l'encourager.

Le président du syndicat, M. André Lachance, a prononcé un petit discours au nom de ses camarades. "Je ne comprends pas que l'on vous ait défendu d'entrer parce qu'il n'y a rien qui motivait cette décision, a dit M. Lachance. On nous a dit que c'était à cause d'un conflit de travail et que vous pourriez revenir la semaine prochaine mais le même conflit sera encore là."

"Mais sachez bien que vous avez tout notre appui dans cette campagne électorale et nous espérons que

le ministre des Postes deviendra le ministre des "poches" après le 22 mai", a dit le président du syndicat en souhaitant bonne chance à M. Roy sous les applaudissements de ses confrères et consœurs de travail.

Le chef créditiste a promis de mettre tout en oeuvre après les élections pour faire progresser le dossier de façon à procurer finalement un bon service postal à la population et des conditions de travail meilleures pour les employés des Postes.

Le secteur de Québec compte environ 750 employés. Cette scène improvisée sous un soleil radieux, peu après le dîner, se passait dans la circonscription même du ministre des Postes, M. Gilles Lamontagne, qui depuis sa nomination, il y a quelques mois, est aux prises comme ses prédécesseurs avec les multiples problèmes des relations de travail au ministère.

Un vote sûr

Le leader créditiste a poursuivi sa campagne "low profile" hier dans la

région de Québec où il a visité deux hôpitaux, deux centres commerciaux et un journal.

Depuis le début de sa campagne, M. Roy multiplie les contacts directs avec les électeurs, qu'il préfère aux grands rassemblements, et dans la Vieille Capitale il s'est promené dans les centres Laurier et Ste-Foy, serrant des mains à gauche et à droite.

Il a rendu visite ensuite au personnel et à des patients du centre hospitalier de l'Université Laval et de l'hôpital Saint-François-d'Assise où il a pris le dîner à la cafétéria.

Les gens, en général, ne sont pas portés à se précipiter sur le chef créditiste mais quand M. Roy va à leur rencontre et leur serre la main, ils lui réservent souvent un accueil chaleureux.

Par ailleurs, M. Roy a commenté aux journalistes les propos du chef conservateur, M. Joe Clark, qui a déclaré mardi "qu'un vote pour les créditistes est un vote perdu, un vote pour un tiers parti, un parti de minoritaires".

"Je dirais qu'il s'agit plutôt d'un vote sûr, d'un vote

pour le Québec et les provinces face à un gouvernement central qui ne cherche qu'à écraser les provinces, a rétorqué le chef du Crédit social.

"Mais, a-t-il poursuivi, il est bien évident que les thèmes que nous développons et l'équipe que nous présentons enervent nos adversaires parce que nous tendons à regrouper les forces vives au Québec."

Interrogé sur sa participation éventuelle à un débat télévisé entre les chefs de partis, M. Roy a dit qu'il a déjà envoyé un télégramme à la société Radio-Canada dans lequel il acceptait de s'y rendre et que ses intentions n'ont pas changé depuis lors, à ce sujet.

M. Roy était accompagné par ses candidats de la région de Québec, hier, dans la tournée qui s'est terminée par une visite dans les locaux du Journal de Québec où il a bien apprécié les applications de ses guides sur la façon dont on fait un journal.

Aujourd'hui, le leader créditiste passe la journée dans la région de Chicoutimi où il poursuivra sa

campagne de contacts avec les électeurs. La prochaine assemblée publique est prévue pour vendredi soir à Lévis. Ce matin, M. Roy rencontre notamment le Cercle de presse de Chicoutimi.

Patinodrome

338, des Saguenéens, Chicoutimi, 545-4206

Viens CHAUSSER tes pieds dans la PROPRETE Au magnifique PATINODROME

JEUDI:
Admission: \$2.00
Location de patins \$0.50

LES INSEPARABLES (19h00 à 23h00)

En plus:
Le couple chanceux
AUBERGE des GOUVERNEURS
CONCOURS CUMULATIF (Patinneur chanceux \$50.00 et plus à gagner)

1968: Les hommes de science prédisaient les effets du Blue Sunshine 14 ans
1978: LE CAUCHEMAR COMMENCE...

LE RAYON BLEU
"BLUE SUNSHINE"

UN FILM DE JEFF LIEBERMAN

Plus 29 films aux cinémas suivants:
capitol saqueuay bellevue

Vive le travail...
les travaux pratiques de l'amour
un couple parmi tant d'autres mais... si pervers...

cartier élysée

PETER COLUMBO FALK
l'énigme policière la plus folle, la plus touffue, la plus drôle de l'année.
LE PRIVÉ DE CES DAMES
THE CHAP DEWITT
ANN MARGRET - LOUISE FLETCHER

TOUCHE PAS A MON GAZON
royaume 1

royaume 2 centre



**CANADIAN
TIRE**

**GARANTIE
D'UN AN**

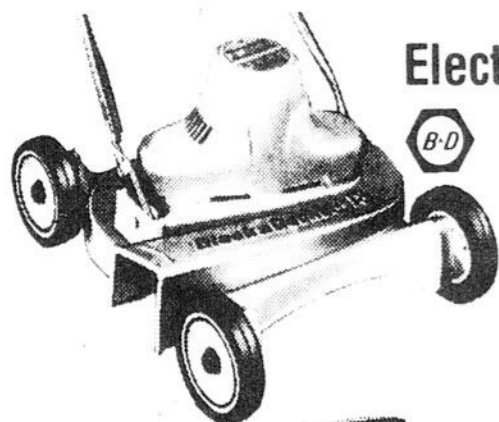
Canadian Tire garantit ses tondeuses contre tout défaut de matériaux ou fabrication, en usage normal, durant un an suivant la date d'achat.



Mastercraft 18"
électrique à une lame

79⁹⁵

Pas chère pour une silencieuse que vos voisins apprécieront! Puissant moteur G.E. de 10 A. Capot déflecteur en acier. Guidon chromé basculant à prise vinyle. Interrupteur sous les doigts. 5 hauteurs de coupe réglables à la main. Roues de 6". Sans cordon de rallonge. Avantageuse! 60-1744 Robuste rallonge d'extérieur de 30 m (env. 100') Terre en U 52-2483 12.49



Electrique 18"/2 lames

99⁹⁹

Black & Decker à moteur 10 A, léger capot en fonte d'aluminium; manche basculant, sans cordon. Env. 31 lb. 60-1733



5 HP à siège... moins d'effort

Ayez une belle pelouse sans grande fatigue! Fringant moteur Briggs & Stratton à 4 temps. Lanceur à rappel. Ensemble de coupe de 26" réglable. Freins à disques à pédale. Volant circulaire. Siège modelé. Semi-pneumatiques 10.25 x 3.25" en avant; pneus de 12.50 x 4.00" en arrière. Pèse environ 246 lb. Prix très modique. **599⁰⁰**

Motobèche à chaîne de 5 HP/dents de 14"

Bèche de 0 à 8" de profondeur. Moteur Briggs & Stratton Power-shift AV/AR; marches AV, AR et point mort des dents par embrayage. Barre de profondeur. Roues acier 10 x 1.75, pneus caoutchouc. **329⁹⁵**

Profitez-en!

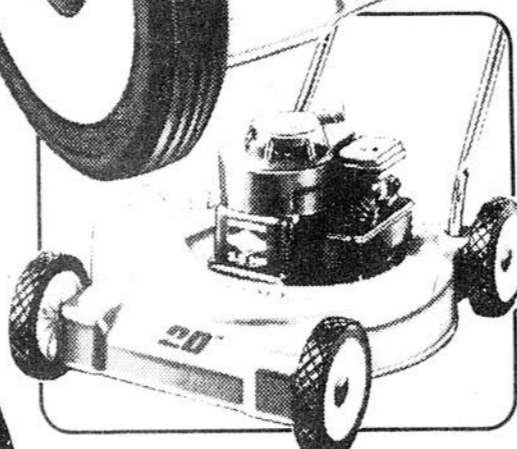
Tondeuse à essence Mastercraft à bas prix

Moteur Briggs & Stratton de 3 HP à 4 temps, coupe sur 19"

94⁹⁵

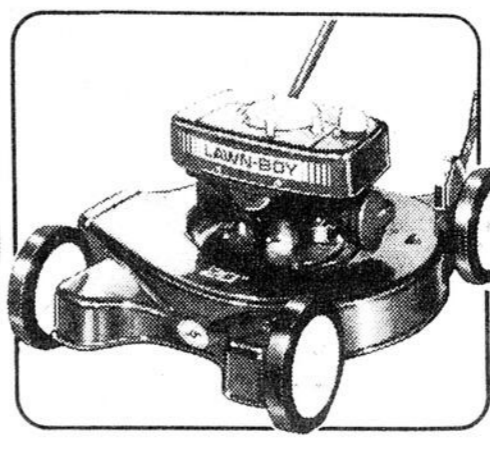
*Démarrage aisé!
Maniement aisé!*

Rapide et puissante, à commande des gaz sur moteur, capot déflecteur, roues de 6", lanceur à rappel, 5 hauteurs de coupe réglées à la main. Emailage résistant. Un super achat qui vous épargnera temps, effort et argent! 60-1721



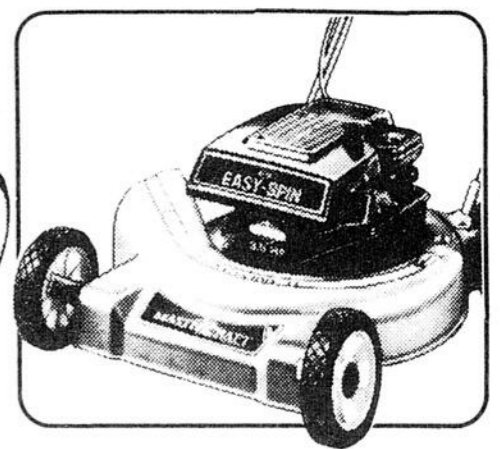
Tondeuse 20"/3 1/2 HP Mastercraft

Capot à déflecteur offrant une succion supérieure. Moteur Briggs & Stratton. Contrôle des gaz, lanceur à rappel, hauteur réglable. 60-1601 **109⁹⁵**



Lawn-Boy économique de 20"

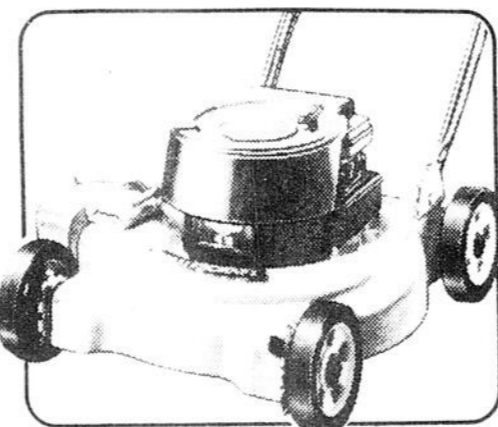
Tondeuse à robuste moteur 2 temps Iron Horse. Capot déflecteur en acier; rejet à protége-orteil. Hauteur réglable. Très avantageuse. 16-1606 **136⁹⁵**



Mastercraft de 20"/3 1/2 HP

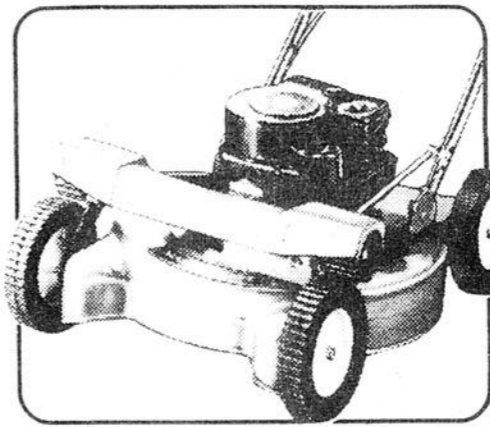
Tondeuse 1" choix à moteur Briggs & Stratton à lanceur vertical et commande des gaz sur guidon. 5 hauteurs réglables. Guidon pliant. 60-1608 **138⁹⁵**

Nous avons des sacs à herbe à prix modiques pour toutes les tondeuses de cette page.



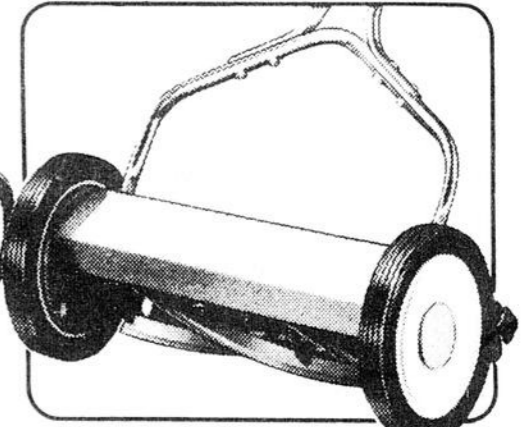
Tondeuse Mastercraft

Hache finement les brins d'herbe qui nourrissent le gazon. Moteur 4 HP Briggs & Stratton; coupe sur 20". Lanceur vertical 5 haut. de coupe. 60-1602 **179⁰⁰**



Tondeuse automotrice 22"

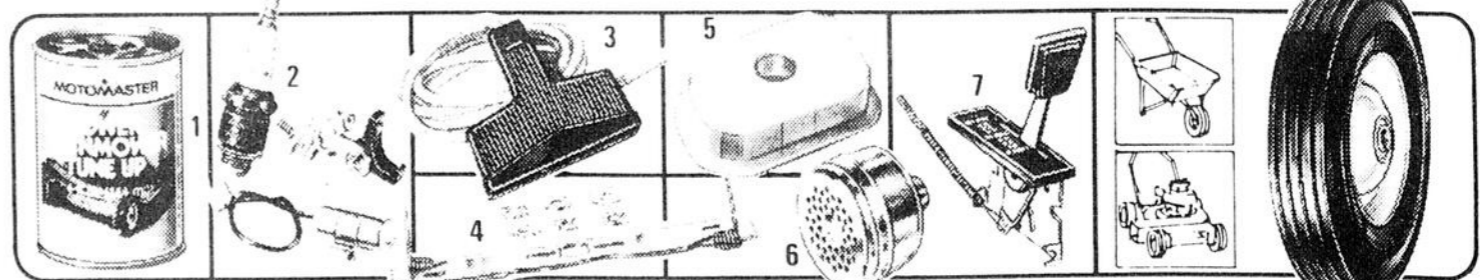
Mastercraft rapide à roues avant motrices. Moteur 3 1/2 HP Briggs & Stratton à 4 temps. Commandes sur guidon. Roues de 8" Puissante! 60-1769 **194⁰⁰**



"Turfglider" à main

Cylindre de 16" à 5 lames en acier Sheffield renommé. Roulements à billes. Roues de 9 1/2" en nylon. Manche acier tubulaire. 60-1529 **69⁹⁵**

Nous avons la tondeuse qui vous convient... utilisez votre Carte Canadian Tire



Conditionneur de tondeuse

1. P. 2 et 4 temps. Bte 4 oz. 38-0904 **89^c**

Néc. de mise au point

2. Redonnez de bons démarrages à un Briggs & Stratton ou autre petit moteur. Condensateur, pointes, bougie, clé à volant. 60-7005 **3⁸⁹**

Pour Lauson Tecumseh etc. **4.89**

Corde nylon de lanceur

3. 44". Avec poignée plastique. 60-7097 **1¹⁹**

Lame chaumeuse

4. S'adapte au boulon/rondelette des rotatives à une lame. Ses ressorts déchaument le gazon. Fait environ 16 x 2 1/4". 60-6123 **4⁴⁹**

Ressort de rechange 60-6124 1.19

Element filtre-air

5. P. plupart mot. Briggs & Stratton. **2²⁹**

Silencieux Mastercraft

6. Court p. plupart 4 temps à filet 1/2". **2³⁹**

Contrôle universel des gaz

7. Départ/marche/arrêt pour modèles récents. **4⁹⁹**

Roues à pneus caoutchouc

Acier épais; p. essieu 1/2"; à billes. Semi-pneumatique 1.50/6, 50 lb 55 lb 4.59; 60 lb 4.79; 80 lb 5.99 2.75/10 p. essieu 3/8", 185 lb 11.95 Roue et essieu 400 x 8 2 plis 23.95

Roues de tondeuse

Plastique résistant 6" 7" 60-7068 3.99; 8" 60-7072 4.89



MAGASIN ASSOCIÉ

**ECONOMISEZ!
BILLETS-BONIS
AU COMPTANT**

Commandez maintenant!
Votre magasin Canadian Tire n'a peut-être pas certains modèles en stock. Prévoyez parfois jusqu'à 2 semaines pour livraison au magasin.
• Sans dépôt ni frais en sus

JONQUIERE
693, boul. St-François
Tél.: 542-3501
J.-W. LESSARD INC.

CHICOUTIMI
Place du Royaume
Tél.: 549-5014
Denis-R. Cantin Ltée,
propriétaire

ALMA
Coin du Pont et St-Luc
Tél.: 662-6618
Gilles Séguin Inc.
propriétaire

Julien Dupuis Inc.
DOLBEAU
Les Galeries des Erables
Tél.: 276-2834
Les Entreprises